



**Les Halles - Présentation du projet « Canopée »
par les architectes Patrick BERGER et Jacques ANZIUTTI
Séance du 22 octobre 2007**

Présidée par :

Monsieur Jean-Pierre CAFFET, Adjoint au Maire de Paris chargé de l'Urbanisme et de l'Architecture

En présence de :

Monsieur Jean-François LEGARET, Maire du 1^{er} arrondissement

Monsieur Thierry LE ROY, Garant de la concertation

Participants

Élus

Conseiller de Paris
M. Alain LE GARREC

Adjoints au maire du 1^{er} arrondissement
Mme Michèle HAEGY
M. Emmanuel CALDAGUES

Partenaires et autres intervenants

Agence Berger et Anziutti
M. Patrick BERGER
M. Jacques ANZIUTTI
M. Mathieu MERCURALI

FORUM DES HALLES
M. Stéphane ROMBAUTS

Manège Jardin des Halles
M. Paul LOISEL

RATP
Agence développement Paris
M. Denis MASURE

Agence SEURA
M. David MANGIN
M. Jean-Marc FRITZ

Observatoire de la Démocratie locale
M. Georges GONTCHAROFF

COTEBA
M. Mathieu ESNARD

Conseillers de Quartier

Conseil de quartier Saint-Germain l'Auxerrois
Mme Paule CHAMPETIER DE RIBES

Conseil de Quartier Palais Royal
Mme Seybah DAGOHA

Conseil de Quartier St Denis
M. Fabien SARFATI

Conseil de Quartier des Halles
Mme Dominique GOY-BLANQUET

Associations

Association « Accomplir »
Mme Anne HEMAR
M. Jacques ARNOULD

Pari des Halles
M. Olivier PERAY

Conseil Syndical 53 rue St Denis

Mme Annie LAUDET

Conseil Syndical 51-53 rue St Sauveur
M. Arom MIZRAHI

AFC
Mme Monique FOUQUET-LAPAR

Vivre le Marais

Mme Isabelle THOMAS-LE DORE

Maison Roue Libre

M. Daniel CLAUIE

Association « les Bachiques Bouzouks »

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Association chant - danse des sourds

M. Thomas HILLYARD

Mme Gabriel CANAL

Mme Janny CONDEROY DU TIERS

M. A. RICCIO

Association «Qualité et Sécurité autour de Saint-Eustache»

M. Jean POYET

Association de préfiguration de l'Office du tourisme des enfants et des jeunes

M. Antoine DE BIÈVRE

M. Thierry KRESSMANN

Collectif « Beaubourg les Halles »

M. Alexandre MAHFOUZ

Association « vivre aux Halles - Montorgueil - Montmartre - St Eustache »

Mme Françoise THOMAS

Association Mieux se déplacer à bicyclette

M. Lionel FAVIER

Paroisse Saint-Eustache

Père Luc FORESTIER

Mme Maria Basile

Institut d'Urbanisme de Paris - Parole des halles

Mme Jodelle ZETLAOUI

Association « La Clairière »

M. Bruno RENE BAZIN

GIE du Forum des Halles

M. André LABORDE

Conseil Syndical 5/7 rue des Innocents

M. Jean-Pierre MARTIN

Association TAM-TAM

M. Fabrice PIAULT

Association Glob'Halles

Mme Dominique MAGNIETTE

M. Raoul LOIG

Atelier local d'urbanisme du 3^{ème}

M. Raoul PASTRANA

Ville de Paris

Cabinet du Maire de Paris

M. Didier BAILLY

Mairie du 11^{ème}

Mme Axelle BAGOT

**Cabinet de M. Jean-Pierre CAFFET
Adjoint au Maire de Paris chargé de l'Urbanisme
et de l'Architecture**

M. Renaud PAQUE

Direction des Finances

M. Dominique FRENTZ

Direction des Affaires Juridiques

Mme Suzanne MIRBEAU

Direction de l'Urbanisme

Mme Catherine BARBÉ, Directrice

M. François BODET

M. Christophe TEBOUL

Direction du Patrimoine et de l'Architecture

Monsieur Jean-François DANON, Directeur

M. Bernard FRANJOU

Direction du Développement Economique et de l'Emploi

M. Pierre SLIOSBERG

Conservatoire du Centre de Paris

M. Pascal GALLOIS

Mme Sylviane ROMIER

M. JEAN-PIERRE CAFFET, ADJOINT AU MAIRE DE PARIS, CHARGE DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE : Nous aurons quelques minutes de présentation de cette réunion, d'abord quelques mots d'excuses pour l'exigüité de ce local. Honnêtement, nous avons pensé bien faire en prévoyant la présentation du projet Canopée avec Patrick BERGER dans le local de concertation. Et c'est d'ailleurs la première fois véritablement qu'il était utilisé.

Du fait que le nombre de personnes risquait d'être quand même sensiblement supérieur à la capacité de ce local, j'ai recherché une salle dans l'hôtel de Ville, et je suis au regret de vous dire que j'ai fait chou blanc, la grande salle du sous-sol était occupée, l'auditorium aussi.

Dorénavant, quand on tiendra des réunions avec une affluence du type de ce soir, je vous propose plutôt de le faire à l'Hôtel de Ville et de réserver le local de concertation à des réunions comportant un nombre de participants un peu plus restreint.

N'ayant pu trouver de salle pour ce soir, nous sommes obligés de la tenir ici. On va être un peu serré, on va se tenir chaud, mais je n'ai pas voulu l'annuler ou la reporter de 2 ou 3 semaines au mieux, car c'est compliqué de trouver une salle à l'Hôtel de Ville.

Encore une fois, acceptez mes excuses, on fera mieux la prochaine fois.

Je vous propose ce soir de rentrer dans le vif du sujet. On a demandé aux deux lauréats du concours, Jacques ANZUETTI et Patrick BERGER, de faire une présentation du projet qui actuellement est un projet à l'état d'esquisse. C'est ainsi que s'est déroulé le concours, qui a été jugé sur une esquisse.

Ce soir, il y aura une présentation.

Bien évidemment, vous avez la possibilité de poser toutes les questions et de faire toutes les suggestions que vous souhaitez. Je ne suis pas certain que compte tenu du fait que ce projet soit encore à l'état esquisse, on puisse répondre de manière extrêmement précise à toutes les questions.

Il y aura d'autres réunions de concertation sur ce projet.

Il y a la question non seulement du bâtiment lui-même, mais également son insertion dans le site, de sa relation avec le jardin, question qu'il nous faudra bien évidemment creuser.

D'ici la fin de l'année en termes de calendrier, deux groupes de travail sont prévus, l'un qui doit porter sur les circulations verticales et qui devrait se tenir aux alentours du 15 novembre. Si cette date est confirmée, je demande que les convocations partent le plus vite possible, afin que tout le monde soit averti.

Une seconde réunion d'un groupe de travail devrait poursuivre le travail de ce soir sur la Canopée, avec en particulier l'agencement des équipements publics à l'intérieur, la superficie, la place où il se trouve, etc. Elle devrait se tenir probablement dans la première quinzaine du mois de décembre.

Après, entre janvier et fin mars, je ne suis pas sûr que l'on se voie très souvent, car on sera dans une période qui n'est pas franchement propice à des réunions de concertation, discussions. Donc, on reprendra probablement en avril ou mai. Il y aura une petite trêve des confiseurs un peu longue, soit environ trois mois de suspension.

Après ces propos préalables, sauf si Jean-François LEGARET veut prononcer quelques mots...

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET, MAIRE DU 1ER ARRONDISSEMENT DE PARIS : Je suis impatient comme vous de voir la présentation du projet. Simplement, je suis heureux de voir ce local ce soir ouvert, et c'est un lieu de concertation qui va être aussi la Maison provisoire des associations, qui va donc ouvrir très prochainement et qui restera ouverte même pendant la trêve des confiseurs. Cela restera un lieu ouvert, il est vrai que ce soir c'est un peu petit, on est un peu nombreux. D'ailleurs, si l'on m'avait demandé d'accueillir la réunion à la Mairie du 1^{er}, on aurait pu aussi le faire. C'est peut-être à peine plus grand, mais plus confortable.

C'est un lieu de concertation et de présentation du projet qui va à partir de maintenant vivre et se développer ; je trouve cela positif.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Avant la présentation, je passe la parole rapidement à Jean-François DANON qui va procéder à quelques rappels sur le concours, également qui va apporter des précisions juridiques.

M. JEAN-FRANÇOIS DANON, MAIRIE DE PARIS, DIRECTEUR DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE : Merci Monsieur le Maire. Bonjour Mesdames et Messieurs, c'est la première fois que nous nous rencontrons. A ma droite, Bernard FRANJOU, Chef de projet pour la ville de Paris de la Canopée.

Mon intervention va partir de ce concours qui a eu lieu. Comment va s'organiser le travail entre vous et la Ville de Paris ?

Je rappelle que ceci s'inscrit dans un cadre juridique : la loi sur la maîtrise d'ouvrage public de 1985. Il fixe et nous facilite les choses en fixant assez bien les relations entre les uns et les autres, en particulier entre le maître d'ouvrage, la ville de Paris, le cabinet d'architectes BERGER ANZIUTTI et vous, l'ensemble des associations et populations.

On est qu'au premier stade du projet d'architecture, à l'esquisse, qui va progressivement murir. C'est un long processus, dont la caractéristique est de se découvrir peu à peu. Il implique ainsi qu'on hiérarchise les questions, qu'on va se poser à chaque stade. Le but consiste à arriver à prendre toutes les questions au bon moment, de ne rien oublier et de franchir ainsi les étapes.

Quelles sont ces étapes ?

- La première étape, c'est l'esquisse, à savoir ce que vous allez découvrir ce soir, présentée par l'équipe d'architectes. C'est ce qui a été remis au concours.
- La deuxième étape, ce sera l'avant-projet.
- La troisième étape, ce sera le projet qui ensuite permettra de lancer une consultation d'entreprises.

Je vais reprendre ces trois étapes pour montrer comment cela va fonctionner. Le point essentiel dans toutes ces étapes est de retenir que nous, Bernard FRANJOU et moi-même, sommes les médiateurs entre vous (toutes les questions que vous pouvez vous poser) et le cabinet d'architectes.

Le cabinet d'architectes rend des comptes à la maîtrise d'ouvrage. Il est là pour nous assister, et c'est à nous d'engranger toutes vos demandes et remarques.

Première étape : esquisse

On démarre ce soir le travail avec vous. C'est d'abord une réponse d'ensemble, c'est un parti général qui vous est présenté.

Un deuxième élément à retenir, c'est un programme : c'est l'étape où il faut que nous calions le programme, tous les éléments avec vos remarques, vos questionnements pour qu'à la fin de l'année, nous ayons calé cette solution d'ensemble.

Nous ne sommes pas encore à un stade où l'on a des éléments très techniques ni des surfaces très détaillées, mais le point important est que le projet réponde au cahier des charges, qu'une solution d'ensemble satisfasse et que l'on ait tous les éléments du programme.

C'est la première étape qui, ensuite, va être améliorée au fur et à mesure.

Pour donner quelques exemples, quelles questions vont se poser au stade de l'esquisse ? Le parti architectural, l'enveloppe des surfaces, la répartition, les attributions des équipements, l'organisation générale des circulations, et bien évidemment la relation à l'environnement urbain.

Deuxième étape : avant-projet

Cette deuxième étape va démarrer début 2008, on franchit le stade de l'avant-projet. Les questions ne seront plus de même nature. On a arrêté une solution d'ensemble, un programme et maintenant il faut l'approfondir.

Dans quels types de questions rentre-t-on ? Les locaux internes, l'aménagement plus précis de tous les locaux, alors que là on n'avait qu'une vision d'ensemble. Ce sont toutes les questions que vous pourrez vous poser. :

- On va vérifier tous les aspects réglementaires : sécurité incendie, hygiène, sécurité. Toutes les questions doivent être abordées là.
- Le dimensionnement définitif des ouvrages : toutes ces questions ont lieu d'être.
- Tout ce qui concerne le traitement, et qui va apparaître de plus en plus, de l'aspect intérieur et de l'aspect extérieur.
- Les conditions d'exploitation et de maintenance.

On peut engranger bien évidemment les questions maintenant. Ensuite, notre rôle consistera à les hiérarchiser pour ne pas en oublier, et de les poser au maître d'œuvre au bon moment.

Cette étape d'avant-projet va ensuite déboucher sur le permis de construire. Quel est le temps de cette étape ? La fin de l'année 2007 jusqu'à l'été 2008 afin de pouvoir déposer le permis de construire à l'automne 2008.

Troisième étape : projet

On a des éléments maintenant sur le délai de réalisation. C'est simplement à cette étape du projet, où l'on pourra développer tout ce qui concernera le calendrier très précis, les installations de chantier (point qui vous concerne tous). Ce n'est pas au moment de l'esquisse que l'on peut déterminer exactement comment et où va s'implanter le chantier. On peut avoir des grandes vues, mais c'est vraiment dans ces phases qu'on va détailler le projet.

Tous les éléments constructifs vont être détaillés lors de cette phase.

Ainsi, on aura eu le programme, l'avant-projet, le projet qui va permettre de donner le dossier de consultation aux entreprises et donc de lancer la consultation.

Je voulais souligner ces trois étapes.

Ensuite, ce sont des relations de confiance, auxquelles nous sommes très attentifs entre vous, l'équipe d'architectes, que je connais pour travailler avec elle sur la piscine Belleville. Je sais comment elle travaille et qu'elle est à l'écoute vraiment des questions que vous pouvez vous poser.

Le deuxième aspect porte sur le rôle de médiation. Adressez-vous à nous et soyez vigilants sur les réponses que nous pourrions vous apporter. C'est nous qui devons le faire.

Ce projet a une dimension parisienne et internationale, comme vous pourrez le découvrir.

C'était ce que je voulais indiquer sur la façon de travailler ensemble du mieux possible.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Merci M. DANON. Donc, vous avez compris que nous avons encore environ un an de discussion entre nous avant qu'un permis de construire ne soit déposé, puisque le dépôt devrait intervenir à l'automne 2008. Il reste encore un an de travail.

J'essaierai de vous accompagner, mais je ne sais pas ce que je ferai à partir du mois de mars. Mais de toute façon, il y aura bien quelqu'un.

Je vous propose de passer la parole au maître d'œuvre.

M. PATRICK BERGER : Mesdames et Messieurs, bonsoir. Bien sûr, je vais vous présenter le projet. Vous avez dû voir les maquettes à l'arsenal et constater qu'il y a des projets différents.

Je vais vous indiquer comment on a pris ce projet, ce qu'il a inspiré, les grandes décisions que nous avons prises, ce qui explique sa forme singulière. Pourquoi cette forme ? Ceci a une raison d'être qui est une suite de décisions et d'inspirations.

Elle a une forme en plan, elle a un motif très précis un peu inédit. Elle a un titre aussi « canopée, une forme à équilibre ».

Je passe une série d'images et au fur et à mesure j'introduirai quelques principes qui fondent ce projet.

Ce projet comprend trois échelles d'approche :

La première, ici c'est le centre de Paris et c'est un endroit très important dans l'histoire de Paris. Depuis le Moyen-âge, c'est un endroit extrêmement vital et extrêmement chaud aussi, cela ne date pas des années 70.

C'est aussi l'endroit où aujourd'hui, la ville, la métropole parisienne, la région se rencontrent. On le voit tous les jours. Pour Paris et la métropole, pour le visage de toute cette urbanité, il fallait que cet édifice ait une dimension symbolique à l'échelle de la métropole, qu'on n'oublie pas cette première échelle.

De même, on y trouve une chose très particulière : l'épaisseur de sol, avec le niveau traditionnel de Paris, le niveau du forum, le niveau des transports métropolitains, du RER.

Il nous a semblé qu'il était préférable que cette forme naisse du sol, car le sol physique c'est ce qui unit cet ensemble métropolitain. C'est depuis ce point de vue qu'on oublie les discontinuités avec les périphériques, les différents quartiers. C'est vraiment ce qui crée une continuité, une unité dès qu'on le voit. De plus, il appartient à tout le monde.

C'était l'idée de créer une forme vivante du sol, car on voulait que cet édifice ait une certaine vivacité et une certaine vitalité. Il y a là énormément d'énergie qui s'y rencontre.

La deuxième chose qui allait avec, c'était de faire un abri d'une très grande échelle qui abrite la vie urbaine mais aussi le parc. Il y a toujours eu des abris en ville. Avant, c'étaient des portiques, des galeries sur la rue de Rivoli, place des Vosges à petite échelle.

Il n'y a pas l'architecture et ensuite l'espace public, mais il y a toujours eu dans la culture urbaine parisienne des endroits à couvert, qui agrémentent la vie urbaine quand il pleut ou quand il fait chaud, voire même qui servent d'intermédiaire entre les usages fortement abrités et l'espace public.

On a eu l'idée de faire un grand abri à l'usage des parisiens et des espaces publics qui les entourent.

On s'intéresse à l'architecture, mais il se trouve qu'on s'intéresse aussi à des choses qui n'ont rien à voir avec l'architecture. Je vais peut-être vous choquer en vous disant que ce sont surtout celles-là qui ont d'abord inspiré ce projet.

Actuellement, beaucoup de personnes travaillent sur les formes de vie. Il existe des choses très avancées là-dessus, beaucoup de personnes s'intéressent aux ressources naturelles, mais d'une manière propre à notre époque, aux motifs et aux formes produites par la nature, que ce soit des formes végétales, des coquillages ou autres. Chaque forme de la nature a un motif très précis, très singulier.

Tous les scientifiques qui travaillent là-dessus font apparaître que ce motif est le résultat d'une optimisation de la nature par rapport à différentes énergies ou forces qu'elle doit gérer. Idem pour le corps humain.

Elle doit bien sûr répondre à des objectifs de croissance, à des vitalités et des fonctions internes. Elle doit aussi gérer des notions de protection ou d'échange par rapport à l'environnement. En fait, c'est très complexe.

Que fait-elle ? Elle nous met toutes ces forces au même niveau, et elle arrive à trouver la forme optimale, c'est-à-dire celle qui avec le minimum de matières et d'efforts, arrive à répondre à toutes ces énergies.

Le projet n'est pas du tout scientifique, il a beaucoup inspiré. Dans le travail à l'agence, on a commencé à poser des géométries successives de toutes les énergies qu'il y avait sur le site, plutôt que prendre le RER en tant que tel, la mémoire de Baltard, les gabarits, les ruissellements. On a pris les flux horizontaux, en observant que les flux soient beaucoup moins importants maintenant à l'angle de la rue de Lescot et de la rue de la Cossonnerie, que des flux arrivent beaucoup plus depuis la rue Berger depuis le centre Pompidou. Beaucoup de flux sont présents depuis la rue Montorgueil, et bloqués ici à l'angle.

Beaucoup de flux vont se développer vers la rue de Rivoli, l'ex Samaritaine. On a dessiné tous ces flux de façon quantitative, également tous les flux qui viennent du sol. On a dessiné également la manière dont il faudrait que l'eau s'écoule pour pouvoir la récupérer sainement et en faire profiter le parc.

On a dessiné la structure pour pouvoir couvrir cet abri avec le minimum de matière, car il y a problème de poids pour la structure par rapport aux charges existantes. On a dessiné les pressions au gabarit, c'est-à-dire par rapport aux bâtiments voisins pour dégager et qu'il y ait le moins de hauteur de possible. On a mis tout cela très objectivement, et on est arrivé à ce motif. Il est venu ainsi.

Ce motif représente d'une certaine manière les flux piétons rez-de-chaussée. Selon ce système, on aura les ventilations naturelles de l'abri. Ces nervures seront en même temps les nervures de la structure ; c'est selon ce parcours de courbes nervurées que s'écoulera l'eau d'après un jeu de ruissellement pour l'amener en périphérie et ensuite alimenter le parc.

Selon ce motif, on va créer des effets de luminosité en dessous de l'abri, mais également recueillir l'énergie solaire, qui est l'un des objectifs de ce projet. La forme de ce projet est née ainsi, c'est pourquoi on l'a nommé « forme à l'équilibre ». On n'a pas privilégié tel ou tel aspect, on les a mis côte à côte et on a essayé de trouver l'équilibre par un travail de géométrie et de maquette.

C'est monté ainsi, et cela nous a plu. L'idée qui nous intéressait est que l'on a senti que cette forme naissait du site, elle n'était pas parachutée sur le site. Elle est déduite du site et non induite.

C'est pour les riverains, leur montrer la différence entre l'état existant et l'état projeté. En haut, c'est l'état projet sur la silhouette, car maintenant on obtient une silhouette générale du projet. Ce sont les décisions pour l'échelle de proximité.

La première échelle, c'est l'échelle métropolitaine. La deuxième échelle avec le motif, c'est l'échelle de proximité. La troisième échelle est plus parisienne. Il ne faut pas oublier qu'on est là au centre de Paris.

Je suis parisien comme vous, on a tellement la tête dans le guidon qu'on ne se rend même plus compte de la ville dans laquelle on vit. Tous les étrangers qui viennent ici adorent dans Paris ces grands tracés urbains, qui mettent en relation des monuments ou des édifices. C'est le contraire que l'on voit dans d'autres villes de bâtiments posés les uns à côté des autres. Ils aiment des grands espaces, car cela dégage. Il y a des grandes mesures, c'est toute l'histoire de Paris.

Il y a eu toute une science pour trouver les grandes mesures, que ce soit le Champ de mars, les Invalides, les Champs élysées, c'est-à-dire un grand espace public, mais aussi un art faisant que les bâtiments sont en relation avec celui-ci, et que celui-ci est en relation avec les bâtiments.

Il n'y a pas d'un côté la Bourse, Saint-Eustache, le Centre Pompidou, et un quatrième, et puis quatre objets aussi magnifiques soient-ils, et ensuite un jardin, il faut essayer de le mettre en relation.

Pour ce faire, il y a une décision très importante dans le projet, qui est venue de façon intuitive, à savoir renverser totalement le dispositif. La façade principale actuellement est plutôt rue Lescot, on la met complètement du côté du parc.

On fait en sorte que l'édifice regarde et met en perspective Saint-Eustache et la Bourse.

Cela s'est enchaîné très vite, venant du bas, les personnes venant de l'aéroport ou autres, quand ils rentrent dans Paris, ils montent sous cet abri, sous forme d'un arc contemporain qui met en perspective progressivement le parc, la Bourse, Saint-Eustache, et il y a une sorte d'unité.

Cette échelle d'essayer de trouver un ensemble qui met en relation des monuments l'un d'une géométrie très euclidienne comme la Bourse, Saint-Eustache commence au 12^{ème} siècle jusqu'au 17^{ème} siècle (le projet a souffert autant que les Halles, car il y a eu énormément de réflexions entre les 16^{ème} et 17^{ème} siècles), ce qui explique son caractère un peu hétérogène, et la Canopée, de faire un ensemble unitaire.

C'est un projet qui est orienté, c'est pourquoi nous ne l'appelons plus « carreau », car un carré n'est pas orienté. C'est un projet qui est très fortement orienté sur le parc.

Ensuite, il a une propriété urbaine et physique. Actuellement, le parc comporte des arbres, dont la cime est autour de 11 mètres environ. Or, des arbres dans un parc représentent deux choses. Les gens vont sous les arbres, que ce soit ici ou ailleurs, ou aux Tuileries. On y va soit parce qu'il pleut, soit parce qu'il fait très chaud, soit pour avoir une sensation d'être dans un milieu biologique. On aime être sous les feuilles en automne, cela ne s'explique pas, ou avoir une autre échelle un peu plus intime.

On voulait donner un peu cette propriété à l'abri constitué par la Canopée, mais en même temps cette canopée végétale a des propriétés physiques biologiques, c'est-à-dire de photosynthèse, de recueillement des eaux, toutes les caractéristiques physiques que j'ai expliquées.

La Canopée aurait cette double fonction à la fois de constituer cet abri et peut-être d'intégrer dans ces caractéristiques physiques des propriétés très proches de la Canopée, et déjà ensuite d'essayer de trouver une silhouette générale entre 11 et 12 mètres ; c'est-à-dire de prolonger visuellement la cime des arbres.

On aurait la cime des arbres qui se prolongerait naturellement par l'architecture. Une serait réelle, ce qui donne un peu la coupe que vous voyiez en haut, c'est-à-dire qu'il y aurait une sorte de silhouette un peu générale avec le volume général.

Ces pointillés d'environ 15 mètres concernent l'intervalle qui sera mis en veilleuse pendant un certain temps pour pouvoir accorder le moment venu la relation entre le parc et la Canopée.

L'autre décision à partir de là a consisté à faire rencontrer très directement le parc et l'architecture, de les faire pénétrer, c'est-à-dire pas qu'il y ait l'architecture, un trait, la nature, ensuite des grilles, des noms en latins sur les portes : tous ces systèmes que l'on connaît. Les désirs actuellement sont d'autres natures. On a envie de toucher les plantes, de rencontres très directes. Il n'y a qu'à observer ce qui se passe à Paris où les plantes commencent à envahir l'architecture d'une certaine manière.

De fait, en coupe, on a l'idée que le sol du parc descende vers le bas du forum de la même manière que symétriquement ou réciproquement l'architecture venant du sol vient épouser la canopée des arbres. C'est une idée un peu globale.

Il y a un vrai problème avec le niveau - 3, on est ébloui quand on sort de l'obscurité, il n'y a pas de communication avec le parc. En tout cas, on n'a pas un sentiment de continuité.

Il fallait faire un travail faisant qu'au niveau du sol du parc, une idée de nature ou un peu de nature rentre à l'intérieur du volume de la canopée.

En haut, en perspective, figurent les effets que nous souhaiterions avoir de rapports entre la masse du volume végétale des arbres et l'architecture.

Ce dessin vous montre l'état existant en haut et l'état projeté en bas. Maintenant, je vais vous parler des dispositions. Ce n'est pas une toiture, mais un bâtiment, une architecture au sens où elle va comprendre des fonctions à l'intérieur du volume. La seule partie qu'on peut appeler « toiture », qui se limite juste à une couverture est la partie qui est dégagée selon ce demi-cercle.

Dans ce projet, on a pris deux décisions, la première a consisté à agrandir au maximum cet espace. Actuellement, ces dimensions sont à peu près de 40 x 50 mètres, on aimerait les pousser à 65 x 80 mètres, c'est-à-dire faire respirer cet espace libre.

C'est celui qui comprend le forum et les dénivelés actuels.

Ensuite, disposer de part et d'autre autour toutes les valeurs d'usage abritées par le projet, c'est-à-dire le programme du projet.

Privilégier les accès suivants, c'est-à-dire bien sûr de maintenir l'accès direct depuis la rue de la Cossonnerie et de la rue Lescot, mais de pouvoir depuis ce point-là avoir une vision globale du parc, ne pas avoir des interruptions visuelles, comme c'est le cas actuellement, de pouvoir englober depuis l'intérieur du parc d'avoir une profondeur de champ, à savoir de passer ici de 330 à 450 mètres de profondeur visuelle, dégagée.

Circuler de part et d'autre sous l'abri autour du projet, à gauche ou à droite, donc les gens qui viennent par exemple de la Samaritaine viennent par ici et peuvent circuler tout autour, rejoindre la rue Montorgueil, ou les gens qui viennent d'ici peuvent aller directement au parc, car il y aura une passerelle ici qui va passer au-dessus et qui va rejoindre directement le parc, donc des accès très directs.

Enfin, trois passages fondamentaux, celui de l'angle de la rue de la Cossonnerie et de la rue Lescot, mais un autre ici près de la fontaine des Innocents, et un autre ici qui serait vers Rambuteau.

Il faut prévoir des vitesses de flux, de promenades un peu différentes. Si l'on est pressé, qu'on vient d'ici, que l'on va directement aux Halles, on va directement ici. Si l'on vient du centre Pompidou, on peut passer directement ici. Si l'on vient de la rue Montorgueil, on peut traverser directement ici ou avoir des accès directement dans l'axe, ou alors simplement de façon nonchalante se promener tout autour.

Il y aura donc des vitrines commerciales tout en périphérie. On a essayé d'éviter les recoins qui ne se terminent pas très bien, en tout cas qui sont morts, et d'avoir des continuités de vitrines aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour agencer si je puis dire toutes les fonctions.

L'auditorium a situé ici, car il nous a semblé que son hall d'entrée face à la Fontaine des Innocents pouvait être bien et donner un peu plus de vie à cette fontaine, en lui donnant une perspective culturelle. On aurait le hall dans l'axe à cet endroit.

Cela permettrait depuis ce point d'ouvrir visuellement au maximum. Vous avez compris que là c'est une couverture au-dessus et d'agrandir cet espace. A partir du moment où l'on décide d'abriter et d'agrandir la partie vide, il y a deux singularités techniques. Ici, on est obligé de s'appuyer sur une structure existante, sans parler de technique quand on fait une voûte, qu'on fait un grand franchissement, généralement on a des poussées en diagonale. On met des arcs-boutants, comme à Saint-Eustache. Là, c'est absolument exclu.

Il fallait trouver un système de structure à double courbure autoportant, cela signifie que la structure se porte elle-même, et de la poser en périphérie ici sur le prolongement des poteaux de la structure existante. Toute cette partie s'appuyant naturellement sur la trame existante, ne posant pas de problème technique.

Ensuite, il fallait chercher une structure légère pour le poids. En ce moment, on est assez porté vers l'acier car c'est léger, et deuxièmement on peut le fabriquer à l'extérieur pour éviter le chantier en béton sur le site, c'est-à-dire arriver avec un montage à sec et une rapidité d'exécution. Cela présente un certain nombre d'avantages, mais la forme à double courbure est régie par toutes les propriétés que je vous ai présentées, mais également par cet objectif structurel.

Cet abri est ventilé, c'est-à-dire que vous avez des vanelles qui aèrent naturellement. Là, vous avez le niveau -3, le parc, la rue Pierre Lescot, la rue de la Cossonnerie. Là, vous avez l'accès actuel où il y a l'escalator qui est ici. Là, vous avez l'abri qui est orienté vers le parc. Mais, la couverture qui est ici est ventilée.

D'ailleurs, la halle Baltard était un système assez simple, qu'on voit partout, c'est-à-dire un système de vanelles qui se superposent. Quand on lit dans les romans que la lumière

est magnifique des Halles de Baltard, en fait c'est un système qui crée un effet de lumière qui inspirait les poètes. A l'origine, c'est dû à un système très pragmatique.

Là, c'est un tel système. Pour l'instant, on est sur une certaine dimension, cela risque un peu d'évoluer mais on aura un sentiment d'air libre. De plus, comme on est plein ouest, on aura des effets de luminosité intéressants.

Un autre enjeu de ce projet : à partir de là, ce volume qui va du bas, du -3, jusqu'en haut doit être vivant. Il faut donc absolument réussir le fait que du -3 on puisse monter là-haut naturellement et de façon vivante, et réciproquement du niveau 0 descendre en bas.

Il y aura certainement tout un jeu d'escalators qui vont à la fois régler cette question et scénographier cet espace.

Il faut comprendre que ce volume, avec les fonctions commerciales qui seront au rez-de-chaussée, plus ce système de paliers successifs, ce système d'escalators, ce système de passerelles, doit devenir un espace très vivant.

C'est un volume à l'abri, et c'est une nouvelle forme d'espace public.

Dans les espaces publics, on retrouve les rues, les places, etc. J'ai réalisé le viaduc des Arts, on a inventé une forme d'espace public, il y a un jardin au-dessus sur une voie ferrée. S'il n'y avait pas eu cette voie ferrée, on ne l'aurait pas inventé. C'est par la force des choses qu'on l'a inventé, et cela marche bien.

Là, on va essayer d'inventer une forme d'espace public aussi par la force des choses, et il y a beaucoup de choses à faire avec cela.

A droite, sur une partie du projet, on va essayer de faire mourir la nature. C'est un peu théâtral, car on essaie de faire rentrer le jardin un peu plus à l'intérieur de l'abri. Là, vous avez l'escalator qui monte du niveau -3, et là vous avez la passerelle. Ce serait l'idée d'en bas du forum de monter vers Paris ainsi vers Saint-Eustache avec un arc qui fait environ 100 mètres.

Vous avez remarqué que le projet prend les 140 mètres de large du parc, avec cet arc de 100 mètres totalement dégagés, à gauche le café littéraire, le café du 21^{ème} siècle sur les bords à l'endroit où les masses des arbres viennent rejoindre la Canopée. Il nous semble que c'est là où les cafés doivent être situés face au jardin.

C'est une coupe et je vous dessine l'emprise du projet. Là, vous avez une épaisseur de part et d'autre, la brique (là où l'on est dégagé), ce sont les deux ailes demi-circulaires que vous avez pu voir en plan.

A l'intérieur, vous avez un premier niveau, un premier étage et un deuxième étage. C'est là que vont se situer l'espace bien-être, le conservatoire, toutes les activités prévues.

On voulait un aspect unitaire et on n'aura pas l'impression que c'est un « bâtiment ». C'est pourquoi ce principe de « feuilles » va se poursuivre dans le vocabulaire de ce bâtiment. Là c'est une coupe et vous avez la couverture supérieure ici, et là vous en avez une deuxième, ensuite une troisième. C'est là où l'on va trouver les fenêtres des équipements qui sont à l'intérieur.

A l'intérieur, ce sera ventilé, il y aura bien sûr un éclairage naturel, mais de l'extérieur on aura ce feuilleté de trois feuilles superposées. Cela nous permettra d'absorber toutes les différences d'activités. C'est un projet unitaire, il y a une vision unitaire, sauf en bas où sur la hauteur de 4 mètres, en périphérie, à peu près la hauteur des commerces où vous aurez bien sûr la distinction de tous les commerces avec un cahier des charges qui permet d'assurer une unité d'ensemble.

Cela donne ceci à la fin. Encore une fois, avec toutes ces décisions à un autre endroit on aurait abouti à une forme différente.

Une chose aussi qu'on décide dans un projet et qui est difficile, c'est la notion de caractère. Quel caractère donne-t-on ? A certaines formes, on peut donner des caractères différents. On a voulu une forme calme. On voulait « calmer », car on a besoin de calme. On voulait que ce soit très fluide, on voulait aussi procurer un sentiment de « relativement

vivant ». Ce sont plutôt des expériences sensibles. Cela ne s'explique pas trop, mais c'est un tel caractère qu'on cherchait à travers ce projet.

Là, vous avez une vue depuis le parc. On est invité sous l'arc de 100 mètres à l'intérieur du forum, l'œil va normalement jusqu'au bout ici vers la rue de la Cossonnerie, le café du 21^{ème} siècle et le café littéraire, à gauche et à droite, et là la silhouette un peu générale du projet.

Il y a une chose qu'on aimerait beaucoup faire, mais je ne sais pas si l'on va y arriver car on met la barre assez haute. Un projet comprend un phasage, je ne sais pas si l'on va réussir et je ne vous promets strictement rien.

En regardant une plante, on n'a pas de phase 1, de phase 2, de phase 3 et une phase 4, il y a toujours une forme. Il n'y a pas une extension, mais toujours une forme, c'est toujours un peu homothétique. C'est la même forme, avec un coefficient plus grand.

L'idée, car il faudra bien faire un phasage, serait que dans la phase 1, on assure l'abri du forum. J'ai réalisé dans ma jeunesse de nombreux logements autour, c'étaient des logements sociaux, la ville nous en donnait un vide. Généralement, c'étaient des anciens hôtels, on faisait les logements sociaux et après on proposait aux gens qui habitaient dans des conditions précaires de venir dans le nouveau bâtiment, ce qui nous permettait de faire les travaux dans l'autre bâtiment. A l'époque, on appelait cela des « opérations tiroirs ».

Ce serait l'idée, qu'on fasse l'abri de la Canopée, ensuite qu'on fasse la phase 2. L'idée serait que la forme de la phase 2 soit très homologue à celle de la phase 1, c'est-à-dire qu'on ait le sentiment que la forme première annonce la forme finale et soit très homothétique à la forme finale.

Les activités seront transférées dans la phase 2 agrandie. Ensuite, on fait la phase 3 et ces activités seront transférées dans la phase 3. C'est une sorte de rotation.

Il y aura un chantier, mais il faudra éviter dans les premières phases quelque chose d'informel, au moins qu'on ait déjà une idée dès le départ, et essayer de faire un beau chantier.

Un chantier peut être assez spectaculaire. Sur le chantier que l'on fait à Belleville, les gens sont intéressés. Si c'est un beau chantier, il y a une belle structure. Beaucoup de gens aiment cela en tout cas. Il faut essayer de bien penser le chantier et en faire un événement journalier. Si c'est bien pensé, normalement cela va de soi.

Pour ce projet, on pense pour l'instant à un complexe verrier. Il aura une matière, il sera un peu coloré, donc ce ne sera pas une verrière type grand palais, ne serait-ce que pour des raisons thermiques, climatiques.

Il y aura un projet d'éclairage de ce projet pour deux raisons, on est au centre de Paris « Paris, ville de lumière ». Il faut arriver à redonner cette distinction tellement parisienne à travers nos bâtiments.

Ce bâtiment vu d'avion peut, sans gêner par des fortes luminosités les personnes qui vivent à proximité, avoir cette singularité.

La deuxième chose, c'est qu'un truc ne marche pas : en pleine nuit, des endroits sont noirs et d'autres sont lumineux. Il faudrait qu'il y ait une sorte d'intelligence collective entre tous les acteurs qui sont dans le forum pour distribuer toutes les fonctions, tous les usages, de telle façon qu'il y ait toujours le soir une vie aussi bien sur la rue Rambuteau, la rue Berger, la rue Lescot, mais qu'il n'y ait pas tout d'un coup la rue Rambuteau vivante et la rue Berger morte, et réciproquement.

Pour cela, il faut distribuer intelligemment et se mettre d'accord pour que les usages, les fonctions soient disposés de telle manière qu'il y ait toujours une vie autour du forum, que ce ne soit pas comme la lune, qu'il y ait un côté éclairé dans l'ombre, et réciproquement à une autre saison.

Sous cet abri de la Canopée, il faut le voir comme un volume d'espace public. Les petits volumes (orange, marron) ne sont pas vraiment fixes, c'était l'idée que pendant six mois

on peut faire telle activité ou telle exposition, et trois mois après c'est autre chose. C'est une sorte de programmation un peu éphémère à l'intérieur. Ce n'est pas fixe.

Il y aura certainement, peut-être avec le forum et la Ville, l'idée d'une programmation par des moments calmes, des moments vivants, des moments culturels, et d'autres activités, qu'il y ait un peu d'événementiel sous cet abri.

L'idéal serait qu'on puisse obtenir une chose commune entre un centre commercial et un espace public, à savoir un endroit où des parents avec des enfants peuvent y passer une journée, untel va au cinéma, l'autre va au jardin et on se retrouve à telle heure, qu'on puisse y passer une journée en famille, ayant chacun des activités. C'est l'idéal comme espace public qui marche bien.

Il y a des espaces très commerciaux, et j'en ai vu quelques-uns qui ont cette qualité et cela peut être très bien.

Ce serait l'idée, au milieu qu'on arrive à diversifier le parc, le forum, cet espace plus les activités culturelles. Il y a suffisamment d'éléments.

C'est la vue depuis la rue Pierre Lescot, c'est une esquisse qui va être retravaillée. Il s'agissait d'une invitation vers le forum et le parc.

On n'a pas vu la maquette blanche pendant le concours et on l'a découverte avec vous

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Pour que l'on puisse continuer à travailler et organiser les réunions de concertation qui se tiendront jusqu'au dépôt du permis de construire, c'est-à-dire à l'automne prochain, j'imagine qu'il y aura un certain nombre de groupes de travail qui continueront à se réunir, comme celui d'ailleurs de la mi-décembre sur la programmation, afin que l'équipe de maîtrise d'œuvre puisse engranger ces questions et commencer à y répondre, et que nous-mêmes nous puissions programmer les réunions au cours de l'année 2008, afin de continuer le dialogue et essayer de répondre au maximum à toutes les interrogations que vous pouvez formuler.

La parole est à la salle.

M. JEAN-PIERRE MARTIN, PRESIDENT DU CONSEIL SYNDICAL 5-7 RUE DES INNOCENTS : Nous aimerions bien avoir les coordonnées des deux personnes qui sont intervenues.

Messieurs les architectes, je trouve votre projet très intéressant. Je pense que vous êtes de vrais architectes, et cela fait plaisir dans cette aventure.

On a l'impression que vous avez fait un toit à l'emplacement du carreau initialement prévu. Avez-vous fait ce toit par rapport au cahier des charges qui vous était imposé ?

M. PATRICK BERGER : C'était un concours. Quand on présente un concours d'architecture, on vous donne un cahier des charges, des règles. Nous avions une emprise de 140 m x 120 m. C'était sur ce terrain et pas ailleurs.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Y avait-il une contrainte pour construire sur la rue Berger ? N'aviez-vous pas de réserve ? Personnellement, j'avais demandé des réserves. Si l'on construit sur la rue Berger, cela supprime un espace visuel très important, qui fait le quart du jardin.

Lorsque vous venez par la rue Berger, vous avez de la verdure tout de suite à la rue Pierre Lescot. On voit l'église, avec un panorama magnifique et on est déjà dans un jardin. Or, là, vous nous supprimez tout le jardin côté rue Berger.

Est-ce une contrainte du cahier des charges Mangin ? Le cahier des charges a été fait par un projet Mangin, car nous avons toujours le cours au milieu et la fameuse passerelle qui passe au-dessous de la place du Forum.

M. PATRICK BERGER : Je vais répondre à votre question. Il y avait un cahier des charges, encore une fois l'emprise était sur le carreau.

Nous avons beaucoup travaillé avant d'arrêter ce parti. Nous avons regardé différents partis, ce que certains projets ont fait, c'est-à-dire d'avoir une grande diagonale depuis la

Fontaine des Innocents jusqu'à Montorgueil qui était une ancienne rue traversante. Cela ne nous semblait pas correspondre à la multiplicité des flux actuels.

Pour répondre à votre question, sur ce projet, nous avons pris la décision de la hauteur, c'est-à-dire d'être vers 11 ou 12 mètres, ensuite d'abriter le forum, de l'orienter et que la silhouette vienne descendre en pente le plus possible, et de façon un peu équivalente sur les trois parties Lescot, Berger et Rambuteau, comme je l'ai montré dans la coupe vers les rues.

A partir de là et par rapport aux usages que l'on avait et aussi selon certaines convictions, le coin de la rue Berger près du jardin est un peu mort, nous avions une position très différente que vous avez pu voir dans d'autres projets. Ils ont totalement libéré la partie Berger Fontaine des Innocents, mais ils sont montés en hauteur de l'autre côté.

C'est une position qui a épousé de façon presque équivalente les trois rues : Lescot, Berger et Rambuteau. J'attirerai votre attention sur le fait que depuis la Fontaine des Innocents, on part sur 4 mètres de hauteur et la toiture monte un peu en pente vers Saint-Eustache, on n'est pas à 12 mètres de hauteur en premier plan depuis la Fontaine des Innocents.

C'est un parti, on aurait pu libérer totalement la partie de la rue Berger, c'est-à-dire très peu construite comme l'état actuel. Nous n'avons pas choisi ce parti autrement cela faisait monter en hauteur et ensuite déséquilibrer la fonction que doit avoir ce centre, c'est-à-dire d'irriguer et d'être irrigué par les trois rues.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Si j'ai bien regardé votre projet, il y a deux bâtiments principaux qui retiennent le toit, soit un bâtiment sur la rue Rambuteau et l'autre sur la rue Berger.

M. PATRICK BERGER : C'est la base. Si l'on oublie la géométrie complexe que vous avez dans les grands traits, vous avez ici en demi-cercle toutes les activités autour et qui ferment de la même manière qu'ici, mais moins haut. L'idée est d'entourer ici et de libérer cet espace de façon symétrique, avec trois passages ici.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Si vous préférez, nous qui habitons ce quartier depuis longtemps, nous avons très peur pour notre jardin. Déjà en faisant le carreau, cela nous supprime un quart du jardin, car vous construisez complètement la rue Berger.

On n'a pas cet espace visuel que nous avions avant. Exactement comme quand vous sortez ici, et que vous regardez là, vous avez un espace visuel qui vous amène au bâtiment suivant.

Or, imaginez que tout soit construit.

M. PATRICK BERGER : Je vais vous montrer un dessin.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Si je suis piéton en bas, je vois un peu plus de ciel, mais pas l'église pour autant. Si l'on ne vous avait pas forcé la main par le cahier des charges où l'on parle de supprimer le grand escalator (tube) car cela retire des gens dans la partie commerciale.

Tout à fait à l'origine, Monsieur MANGIN dans son premier projet a bien marqué noir sur blanc : « supprimons le tube, car il faut que le public qui sort du RER se répartisse dans le forum ». Tout est fait pour un centre commercial.

On a maintenant ce qui était visible, à savoir que le centre commercial ouvre directement dans le jardin, et que celui-ci ne devienne plus qu'une annexe d'un centre commercial.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Ne trouvez-vous que vous exagérez un peu, Monsieur Martin à la fois dans le temps de parole et la présentation !

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Non, je ne pense pas et d'autres personnes le verront comme moi. L'ouverture du centre commercial est entièrement dirigée sur le jardin, et tout est fait car le jardin rentre même dedans. Or, ce jardin n'aura plus jamais la fonction qu'il a actuellement.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Il y aura des commerces sur les pelouses.

M. THIERRY LE ROY, GARANT DE LA CONCERTATION : Je voulais seulement demander à ceux qui poseront des questions à partir de maintenant de ne pas suivre l'exemple de Jean-Pierre Martin et de ne pas garder le micro pour 4 ou 5 questions.

M. OLIVIER PERAY, ASSOCIATION PARIS DES HALLES : Je voulais d'abord vous féliciter d'avoir donné une possibilité de donner du sens un peu à ce projet. Je trouve que cela développe tous les fantasmes possibles, toutes les imaginations, et les interprétations. Pour moi, c'est une forme à la fois féminine et organique, mais je suis certain que chacun va pouvoir y trouver son interprétation. C'est formidable que chacun puisse rêver et se projeter dans un projet, donc le trait de crayon et la forme que vous avez faite sont magnifiques. C'est la première chose que je voulais vous dire.

Ensuite, je voulais vous poser deux questions précises, assez techniques et assez prosaïques ; vous m'en excuserez.

Comment allez-vous contrôler les flux de vents qui vont s'engouffrer, peut-être, si vous ne la fermez pas, à l'intérieur de cette structure, pour ressortir de l'autre côté de la rue Pierre Lescot ? Autrement dit, si l'on ne ferme pas, ne risque-t-on pas d'avoir un effet de tuyère à l'intérieur de cette structure ?

La deuxième question est : je ne comprends pas très bien comment l'eau qui va tomber au centre de la structure va s'échapper et ruisseler. Par où sortira-t-elle ?

Donc, deux questions très techniques. Merci.

M. PATRICK BERGER : Je vous remercie pour votre appréciation. Pour la première question : nous avons prévu contractuellement, dans l'ingénierie, une étude en soufflerie. Les effets ventaux, c'est une vraie question, même actuellement. C'est prévu, avec une étude d'ingénierie appropriée. Vous savez que l'on fait des études en soufflerie, par exemple pour des stades ; et pas seulement pour les avions et les voitures. Donc, cette étude sera faite.

Concernant la deuxième question, en-dehors de la partie centrale, qui sera certainement recueillie, ici, dans l'axe ; tout le reste est drainé en périphérie du projet.

Est-ce que ce sera recueilli de façon régulière, ou à un seul endroit ? On va le regarder. L'idée est de recueillir toute cette surface pour s'en servir. Encore une fois, je ne voudrais pas vous avancer des choses, mais même avec ce dessin-là, peut-être, lorsqu'il pleut, le ruissellement peut être intéressant. Si l'on peut faire quelque chose avec cela, on va essayer. Il y a de forts orages, un ruissellement, comme dans les cathédrales où il y a des gargouilles... En tout cas, sur la toiture, il y a un dessin qui peut faire un dessin de ruissellement, pouvant être intéressant. On verra si l'on peut faire quelque chose avec ce dessin, sous réserve. On a un peu cette idée en tête.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Ces deux questions méritent d'être creusées lors de nos discussions.

MME ELISABETH BOURGUINAT, ACCOMPLIR : D'abord, une petite question technique pour Monsieur CAFFET. On a demandé que cette réunion fasse l'objet d'un compte-rendu ; est-ce le cas ?

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Oui, bien sûr.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Elle est enregistrée ? D'accord ; merci.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je ne sais pas si elle est enregistrée. On me fait signe que oui.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Merci. Je crois que ce n'était pas prévu au départ, et je pense que c'est important que l'on ait le compte-rendu.

M. PATRICK BERGER : Très bien. Je ne savais pas que c'était enregistré. Cela m'a permis de parler plus naturellement, autrement cela m'aurait bloqué !

MME ELISABETH BOURGUINAT : Toutes les réunions font l'objet d'un compte-rendu. Pour qu'il y ait un bon compte-rendu, il faut que ce soit enregistré.

La deuxième question pour Monsieur CAFFET : vous avez dit deux choses un peu contradictoires.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Cela peut m'arriver !

MME ELISABETH BOURGUINAT : Cela arrive à tout le monde, même à moi.

Vous avez dit qu'il y aurait une interruption de la concertation entre janvier et avril ou mai, et que l'on pouvait s'attendre à une interruption de la concertation aux mois de juillet et août (jusqu'ici, cela s'est toujours interrompu en juillet et août).

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Juillet ? Août, oui.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Alors, du 15 juillet au 15 septembre, donc deux mois quand même. Cela fait une petite reprise de la concertation, peut-être, en juin ; et donc, de janvier jusqu'au dépôt du permis de construire, il n'y aurait pas de concertation.

Fort heureusement, vous avez dit ensuite que des groupes de travail se réuniraient, parce que sans cela, la seule période qui reste, un peu solide, est jusqu'à Noël ; et jusqu'à Noël, on a entendu parler de deux réunions de concertation.

Vous n'avez pas parlé de la réunion publique présidée par le Maire de Paris. J'espère qu'elle est toujours à l'ordre du jour.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Le principe en est acquis, mais je n'ai pas de date à vous donner ce soir. Il faut que le maire donne une date.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Si l'on en restait à ce que vous avez dit au départ, Monsieur le Garant qui est là serait d'accord, on ne pourrait plus parler d'une concertation permanente sur ce projet, puisqu'elle s'interromprait de janvier à pratiquement septembre, sauf une petite reprise en juin.

Evidemment, pour nous, cela ne va pas, d'autant que le calendrier précisé par Monsieur DANON, au départ, dit bien que des choses extrêmement importantes se passeront entre début 2008 et septembre 2008.

Nous nous sommes renseignés auprès de la Commission des Comptes de Campagne, etc. Il est bien évident que des réunions de travail très techniques, pour parler des locaux internes, de l'aménagement précis des locaux, des aspects réglementaires, des conditions d'exploitation, etc., ne peuvent absolument pas être identifiées à des réunions électorales. Donc, de notre point de vue, puisqu'on n'a plus qu'un an pour se concerter sur ce bâtiment, il n'y a absolument aucune raison que l'on n'ait pas un rythme soutenu de réunions, une fois pas mois, y compris entre janvier et avril.

Cela me paraîtrait normal, pour travailler sur des questions telles que : à quel endroit mettra-t-on la salle de danse ? Quelle forme aura ceci ou cela dans le conservatoire ? Etc. J'aimerais que vous clarifiiez cela.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je vais le clarifier tout de suite. D'abord, vous me permettrez de vérifier auprès des Services juridiques de la Ville que ce que vous dites est vrai, et que je peux participer à des réunions de concertation et à des réunions publiques, parce que ceci est une forme de réunion publique...

MME ELISABETH BOURGUINAT : Non, justement, c'est une réunion sur invitation.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Vous me permettrez de le vérifier.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Bien sûr.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Vous avez peut-être consulté des juristes ; je vais consulter les miens. On aura ainsi une confrontation, et on se mettra d'accord sur ce qu'il est possible de faire, ou non.

On peut reprendre la concertation en avril. Le deuxième tour des élections municipales est le 16 mars. Qu'est-ce qui nous interdit, dans la première semaine d'avril, de nous voir à nouveau ? Simplement, entre janvier et mars (je ne sais pas quelles seront les intentions

de Monsieur LE GARET), il est probable que les élus, sous réserve de vérification de ce qu'ils peuvent faire en termes de réunions, seront peut-être un peu moins disponibles que dans d'autres périodes.

Donc, pendant une période, les élus seront probablement moins assidus, entre le début du mois de janvier et le 16 mars. Si des groupes de travail technique peuvent se tenir avec les services, sous réserve de vérification, cela ne me gêne pas. Mais on peut faire quand même de la concertation approfondie en avril, mai, juin, juillet ; et reprendre cela début septembre.

Il faut peut-être laisser Monsieur BERGER avancer sur un certain nombre de sujets. Je ne suis pas sûr qu'aux mois de janvier et février il soit capable de répondre techniquement, de manière pointue, sur l'effet Venturi ou de ruissellement des eaux.

Voilà trois mois pendant lesquels on met notre discussion un peu en sommeil, sur un processus d'un an, puisque le permis n'est pas avant novembre 2008. Cela ne me semble pas être un viol de la concertation que nous avons engagée ensemble. Voilà ce que je voulais vous répondre.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Simplement, on a déjà vécu cela, à propos du jardin. On nous a dit à de multiples reprises : « On ne peut pas vous le présenter parce que ce n'est pas prêt ». Cela a duré un an et demi...

M. JEAN-PIERRE CAFFET : C'est autre chose que la campagne électorale, Madame BOURGUINAT.

MME ELISABETH BOURGUINAT : On se retrouve dans la même situation : on ne peut pas vous le dire tout de suite, parce que rien n'est fait. A l'arrivée, on ne peut plus discuter, parce que tout est arrêté. On ne voudrait pas se retrouver dans cette situation, que l'on a déjà vécue.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Vous avez vécu cette situation, quand j'ai fait de la concertation ?

MME ELISABETH BOURGUINAT : Pas avec vous ; mais vous n'êtes pas seul à la Ville...

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Quand il a fallu organiser 8 réunions de concertation, je l'ai fait ! S'il faut encore en organiser 8 en mai et juin, non ! Excusez-moi. Je dirai à mon successeur que j'avais pris l'engagement d'en faire 8, entre mai et juin... Ecoutez !

MME ELISABETH BOURGUINAT : Je n'insiste pas, mais on espère une réponse, une fois que vous aurez consulté vos Services juridiques.

Avec la permission du Garant, je voudrais poser 3 ou 4 questions aux architectes ; ou reprendre la parole plus tard, comme vous voulez.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Allez-y.

MME ELISABETH BOURGUINAT : D'abord, je tiens à vous féliciter aussi pour ce projet très ambitieux, qui nous donne plein d'espoirs pour sa réalisation ultérieure, même si l'on a évidemment beaucoup de questions.

Vous avez dit qu'il y avait un retournement, c'est-à-dire que cet édifice regardait le jardin. On voit bien, y compris par sa forme organique, que ce projet s'intéresse au fait qu'il y ait un jardin à côté.

Le jardin entre dedans, etc., c'est très bien. En même temps, c'est un petit peu ambigu, parce que quand vous avez montré sur le schéma toutes les circulations de l'eau, de l'air, des piétons, on voyait bien que vous ne faisiez aucune flèche de flux de piétons venant du jardin.

Cela nous plaît bien aussi, parce que nous sommes nombreux à être inquiets des relations qui vont s'instaurer entre le jardin et le forum. En particulier, nous ne sommes pas très heureux d'une option qui s'est dessinée depuis quelque temps, qui consisterait à faire un grand parvis le long du bâtiment, côté ouest, entre le bâtiment et le jardin, avec cette idée avancée par l'équipe Seura : la porte d'entrée principale du bâtiment passerait du

côté Lescot au côté jardin. Cette option nous semble très contestable, parce qu'on ne déplace pas ainsi des flux, on ne décrète pas que des flux vont se déplacer du côté Berger/Lescot (c'est à l'angle Berger/Lescot que sont les flux les plus importants) vers le côté du jardin.

De plus, il nous paraît scandaleux de sacrifier 50 mètres de jardin pour opérer ce renversement d'entrée, envisagé par l'équipe Seura, où l'on mettrait l'entrée principale côté jardin.

Ce n'est pas ce que l'on a compris exactement dans ce que vous avez dit ; j'aimerais avoir des précisions. Vous avez dit que le bâtiment regardait le jardin, cela nous va très bien ; par contre, comment voyez-vous les flux qui viennent dans le jardin ?

Cela se traduit par une question très précise. Concernant votre passerelle, il a été observé qu'elle n'était pas suffisamment large, car des experts (je n'en fais pas partie) ont dit que 1,60 mètre de large ne suffisait pas.

Il y a deux options : soit vous l'élargissez, ce qui correspondrait à une prise en compte et un souhait de votre part d'attirer des flux du jardin dans le bâtiment ; soit vous la supprimez puisqu'on pourrait très bien imaginer que le mode de contact et l'axe est/ouest entre le jardin et le bâtiment, prévu dans le parti d'urbanisme qui a été retenu, ne soit pas à l'horizontal, mais par cette descente que vous faites dans le jardin. On peut très bien imaginer qu'il n'y ait plus cette passerelle, et que l'axe soit simplement visuel.

Très concrètement, voyez-vous l'entrée principale du côté du jardin ? Elargissez-vous la passerelle, ou la supprimez-vous ?

J'ai aussi une question sur la végétation que vous mettez sous le toit. Personnellement, je faisais partie du jury du concours, j'avais émis une suggestion : beaucoup de gens, dont on faisait partie, auraient souhaité que la place basse reste à l'air libre (au moins une partie de la place basse) parce que c'est agréable d'être à l'air libre, parce que pour beaucoup de salariés qui sont dans le forum, et aussi pour les clients, c'est un contact avec la nature.

On sait très bien que la lumière filtrée, ce n'est pas la lumière ; et que l'air qui passe par des ventilations, ce n'est pas comme le plein air, le soleil, la pluie, etc. C'était un souhait très important.

J'avais émis la suggestion qu'il puisse y avoir une grosse chenille qui vienne grignoter votre feuille, pour faire au moins une échancrure dans ce toit. Sur le plan technique, est-ce possible ? Sur le plan architectural, sur le plan de votre conception de cette œuvre, est-ce quelque chose d'envisageable ? D'autant que l'on a un peu de mal à imaginer ce que va être la végétation qui poussera sous ce toit. Donc, l'idée d'une échancrure, qui serait peut-être plus compatible avec le fait de végétaliser les premières terrasses de cet espace en dessous du toit, serait-elle envisageable ?

La dernière chose : à défaut de pouvoir parler de la lisière entre le bâtiment et le jardin (vous avez dit qu'on la mettait en veilleuse), pour nous cela devrait se traduire par une chose très claire : on met en veilleuse l'ensemble du jardin, et on attend d'avoir fini le bâtiment et de voir ce qui se passe ; on reprend une concertation, en tenant compte de cela, et on construit le jardin une fois que le bâtiment sera fini.

Cette question ne s'adresse pas forcément à vous, mais s'adressera à la prochaine équipe municipale, ou à la même si elle est maintenue. La lisière a un impact sur l'ensemble de la composition et du dessin du jardin, donc cela ne nous paraît pas possible de dire, comme vous l'avez dit tout à l'heure : « On va laisser 15 mètres en suspens, faire tout le reste du jardin, et on verra cela après ». Cela ne tient pas la route (cela ne s'adresse pas à vous).

A défaut de pouvoir traiter cette lisière entre le bâtiment et le jardin, il y a une lisière très intéressante, entre la place basse et le centre commercial, puisqu'il y a surtout du commerce à cet endroit.

J'ai cru comprendre que vous mainteniez non pas les verrières actuelles, mais des verrières pour séparer l'espace de la place basse et les commerces. C'est ma question, maintenez-vous bien, comme prévu dans le cahier des charges, que cette place basse est un espace public ; et en tant qu'espace public, quel est son statut, notamment pendant la nuit ?

Le centre commercial est fermé la nuit ; y a-t-il bien des verrières qui séparent le centre commercial de la place basse ? Est-ce fermé ? Y a-t-il des portes ? Peut-on accéder à cet endroit le soir ? Si ce n'est pas le cas, comment fermez-vous depuis le jardin ? On ne voit pas bien ce que devient le statut de cet endroit.

Excusez-moi d'avoir parlé longtemps.

M. PATRICK BERGER : Pour nous, il n'y a pas une entrée prioritaire dans ce dispositif. Il ne faut pas confondre la notion « d'un bâtiment orienté », et la notion « d'entrée principale ». Je dis bien : pour nous. On ne l'a pas vu comme cela. Je ne sais pas ce que Monsieur MANGIN a dit, mais pour nous, il n'y a pas d'entrée principale, parce qu'il ne peut pas y avoir d'entrée principale ; je vais vous en donner les raisons.

La notion d'un bâtiment orienté n'a rien à voir avec cela. Quand vous regardez Paris, pour prendre un exemple que l'on a sous les yeux, par exemple dans le passé, on a orienté un bâtiment avec le portique. On faisait des colonnes, on les mettait là, le bâtiment était orienté sur les 4 côtés, il suffisait de mettre un portique ou des colonnes avec un escalier, cela orientait le bâtiment. Le Centre Pompidou est orienté avec un escalator ; s'il n'y avait pas d'escalator, il ne serait pas orienté ; d'ailleurs ils ont gagné un peu avec cela, c'est un bâtiment « de construction industrielle » et cet escalator fait que la façade principale, naturellement, est là, parce qu'on y met les circulations principales.

C'est une notion très importante. Soit un bâtiment est orienté, et en architecture, il faut alors savoir où on l'oriente ; soit il n'est pas orienté, et donc égal sur ses 4 côtés, et généralement cela veut dire qu'on l'oriente « vers le ciel ». Par exemple, la Place des Vosges n'est pas orientée. Il y a le Pavillon du Roi, le Pavillon de la Reine, mais grosso modo, on est sur un carré équivalent sur les 4 côtés, et on regarde le ciel.

Nous avons pensé qu'il fallait orienter l'édifice vers cet espace-là, que cela se voit, se comprenne, soit intelligible ; en l'orientant, cela oriente déjà l'espace, il n'est actuellement pas orienté. Quand je suis ici, je ne sais pas où je suis, je n'ai pas le sens de l'orientation ; et je pense que c'est une dimension presque anthropologique. Que vous alliez à Machu Picchu, à Kyoto, à Chandigarh, dans toutes les cultures, dans les grands espaces urbains, on a envie d'orienter, pour avoir une relation avec la grande dimension. L'homme a besoin d'un système orienté dans l'espace.

Nous avons décidé de l'orienter, encore une fois, vers les monuments principaux. Cela veut dire que la façade la plus ouverte, la plus ample, la plus dégagée, celle vers laquelle aboutit cette morphologie générale, c'est le parc. C'est ouvert vers le parc, sur les 140 mètres ; et c'est orienté. Cela n'a rien à voir avec la distribution.

Par contre, c'est le point de vue privilégié pour quelqu'un qui vient du forum, du métro ou du RER ; on aimerait bien que l'on débouche visuellement dans cette mise en perspective. Ce n'est pas parce qu'on le voit que c'est mis en perspective.

Quand vous mettez quelque chose en perspective, vous créez un axe, un cadre, vous orientez le regard vers un point de vue qui peut être dans l'axe, ou totalement désaxé, comme certaines places italiennes (l'église n'est pas forcément dans l'axe, mais un peu décalée). Orienter le regard, en venant du bas, et non pas seulement dire : « Je passe du niveau - 3 au niveau - 2, au niveau 0 ; je ressors, Lescot, près du commissariat... », mais respirer, du bas vers le haut ; c'est certain, en venant d'en bas, on voudrait offrir cette mise en perspective, en montant.

Revenons à la question des flux : Les flux viennent de différents endroits, et cela va s'accroître ; par exemple, quand « La Samaritaine » sera revitalisée, cela va s'accroître énormément. Il y a des endroits, que l'on voit ici : la rue Berger... Il suffit d'observer. Beaucoup de gens, résidents ou non, prennent le Centre Pompidou, et viennent de là. Il faut qu'ils puissent accéder par ici, sans faire ceci !

Il faut conserver le coin de la rue Lescot et de la rue de la Cossonnerie, parce que tout le monde l'a en mémoire. C'est un repère, une habitude ; de plus, les entrées principales seront là. Il faut le conserver, on ne va pas tout chambouler du jour au lendemain.

Il y aura une entrée, ici, qui pourra être importante, si les gens veulent aller directement à l'intérieur du forum. Mais, ils peuvent très bien circuler le long, ici, si les activités sont attractives. Ils peuvent tourner tout autour, tourner à l'intérieur, franchir directement...

Toutes les personnes qui habitent vers la rue Saint-Denis, vers le haut, passeront par la rue Lescot et chercheront certainement une entrée directe.

Les personnes qui sont dans la rue Montorgueil, qui est très active, rentreront soit ici en longeant sur le côté (on ne le voit pas très bien sur le dessin, mais il y a une épaisseur, ici, au niveau 0, qui fait le tour) ; c'est un peu comme si l'on avait une place demi-circulaire (comme à Dijon) avec un dénivelé au milieu. Les personnes pourront circuler autour ; et les personnes du parc peuvent entrer ici de façon très lente, ou tourner autour.

Il n'y a pas une entrée particulière, parce que cela vient de plusieurs directions, et humainement, il y a trois manières de fréquenter le lieu : soit on est pressé, on veut aller directement à Châtelet, par l'endroit le plus direct ; soit on a envie de flâner, en passant au gré de son tempérament et de ce que l'on voit ; soit on y va pour une fonction très précise (l'envie d'aller à la FNAC, ou à l'auditorium, à telle activité culturelle) et dans ce cas on emprunte... Par exemple, dans les halls ici, il y aura de part et d'autre, chaque fois **3 X 2**, les accès directs aux fonctions culturelles qui sont dans les étages.

Donc, il n'y a pas une entrée principale ; ce n'est pas une gare, comme la Gare de Lyon. C'est un endroit qui donnera lieu à des flux très différenciés, venant d'horizons différents, et selon des attentions et donc des vitesses différentes. Ce n'est pas parce que c'est plus ouvert là que ce sera plus fréquenté.

J'ai aussi envie de vous dire que c'est un dispositif avec une ouverture de lecture, on peut voir le projet à sa manière, mais il faudra aussi le laisser venir. J'ai réalisé également le Parc Citroën-Cévennes, on l'a laissé venir. Vous vous apercevez tout d'un coup que des choses marchent ; on l'oriente un peu. Il y a deux échelles : la grande échelle, et de petites échelles de possibilités.

Il faut aussi avoir confiance, sur l'appropriation par les flux. Il y a aussi des modélisations, actuellement ; on modélise les comportements, par exemple dans les crises incendie, on modélise, on sait que les gens iront à droite, à gauche, etc. On n'est pas dans cette situation-là. Le projet pendra petit à petit sa vie, mais pour vous rassurer, concernant votre question : concernant les différents accès et parcours possibles, les choses ne seront pas forcées.

Sur la dimension de la passerelle, je vais vous répondre aussi directement : ce n'est pas à l'échelle du stade actuel. Si les personnes me disent que c'est trop large, trop long, pas assez ceci ou cela, c'est un peu comme si l'on construisait une maison, et tout d'un coup on s'intéressait à la dimension entre l'évier et ceci. Ce n'est pas à l'échelle. On sait qu'on aura un accès direct, on trouvera la mesure appropriée. C'est peut-être trop étroit, on le verra. Il y a une méthode dans un projet. Ce n'est pas un parc, mais un bâtiment.

Monsieur DANON a beaucoup insisté ; il y a une méthode dans un projet. Un projet d'architecture n'est pas une somme d'additions d'intentions. Il faut dégrossir progressivement. Un amas de pierre ne fait pas une maison. Il faut architecturer. Il faut avoir d'abord de bonnes fondations, que l'on soit bien d'accord sur les volumes, bien d'accord sur la disposition des pièces ; être sûr que c'est solide, qu'au niveau « incendie » cela marche bien, que l'eau s'écoule bien.

Puis, petit à petit, au fur et à mesure de l'avancement des études, on donne les mesures appropriées. On est à ce stade-là. Aujourd'hui, j'ai envie de dire : peut-être, mais ce n'est pas l'heure d'en parler dans une méthode, si on ne veut pas s'enliser dans un projet. Si l'on met toutes les choses comme cela au même niveau, d'emblée, c'est la meilleure manière de faire un mauvais projet.

Sur le fait de grignoter : non. Je suis désolé, vous allez me dire que cette réunion de concertation commence mal. Non, parce que nous avons pris la décision, dans ce projet, d'abriter. On s'est posé la question : abrite-t-on ou non ? Nous pensons qu'il faut abriter, pour toutes les raisons que j'ai évoquées. Nous avons pris le parti d'abriter cet espace public, mais il est, j'insiste bien, à l'air libre.

Il y a cet arc de 100 mètres de large, ce n'est pas rien, qui va se dégager, plein ouest. Ensuite, le système de couverture est un système de vanelles, à l'air libre. Je ne vous dis pas que le détail sera ainsi, mais vous voyez, un système comme ceci, avec l'air qui passe. On veut avoir le sentiment d'être à l'air libre.

Ceux qui ont connu les Halles de Baltard savent qu'on avait le sentiment d'être à l'air libre. Il y avait 3 parapluies superposés, c'était aéré, ce n'était pas pour faire plaisir aux gars qui travaillaient, mais parce que simplement, pour l'alimentation, il faut aérer. On avait ce sentiment, mais en étant abrité.

A partir du moment où nous avons pris le parti, dans ce concours, d'abriter, pour un certain nombre de convictions, je ne pourrai pas vous dire : « Oui, Madame, on va grignoter, telle la chenille ». Mais en tout cas, c'est à l'air libre.

La question de la « mise en veilleuse » de la bande des 15 mètres est importante, parce qu'il y a actuellement deux projets, avec deux maîtres d'œuvre. Il y a un projet de parc, à un certain stade d'avancement ; vous me permettrez de ne pas rentrer en la matière dans les positions ; et nous commençons simplement le bâtiment. Ce sont deux projets de natures différentes. Concevoir un parc, ce sont des singularités et des difficultés, qui ne sont pas les mêmes que celles pour faire un bâtiment.

Nous devons penser d'abord à nous assurer sur les questions structurelles, d'incendie, de ceci et cela, comme on fait une maison. Il faut d'abord être bien d'accord sur les dispositions, les usages ; bien assurer le projet sur ces bases.

Dans la méthode de travail, comme l'a dit Monsieur DANON, il faut que notre énergie se passe là, sinon c'est un rendez-vous dans 15 ans, vous comprenez. Il faut que l'on fasse les choses avec méthode. Le moment venu, on va s'intéresser à cela, comme on s'intéressera le moment venu à la politique des enseignes sur les vitrines, etc. Ce sera très important.

La meilleure disposition que l'on ait prise, pour la rencontre des deux projets, c'est de « geler » 15 mètres, un certain espace, pour le moment venu, accorder les deux solutions. Monsieur David MANGIN est là ; je le dis, c'est possible. C'est possible avec n'importe quel projet. Une lisière, c'est un intermédiaire, un élément de transition. S'il y a une prairie, et une forêt, il y a toujours une lisière.

Si l'on avait un parc d'une autre facture, d'une autre nature, avec une autre partie, on trouverait la solution ; à partir du moment où l'on sait qu'on le relie avec un matériau, ou en tout cas avec une idée de nature, mais on trouvera la solution, ce n'est pas un problème. C'est une manière d'engendrer deux états.

Il y a deux manières de faire une transition. Soit on fait un trait : vous avez une grille, et le jardin ; soit on essaie de trouver un état de transition, et cela se trouve quel que soit le projet, donc il ne faut pas s'inquiéter de cela. Je vous le dis très sincèrement, et ce n'est pas pour ne pas rentrer en matière.

Dès lors que l'on est d'accord sur le fait que l'on essaie d'introduire la nature, vous avez peut-être raison, sous l'abri on n'aura pas forcément le même matériel végétal que celui qui est à l'air libre, mais on est plein ouest, au début d'un arc de 100 mètres ; c'est relativement bien éclairé, il y a une luminosité, on n'est pas sous un abri bas, complètement clos et non lumineux. On trouvera une solution de transition parce qu'il faut la trouver, de toute façon ; je dis bien : quel que soit le projet.

Ensuite, la question de fermer en haut ou en bas : cette question est importante. Ferme-t-on ou ouvre-t-on un parc la nuit ? Ferme-t-on ou ouvre-t-on un espace public ? C'est une question qui reste ouverte.

Madame pose la question importante : « En bas, la nuit, est-ce fermé ou non, et quel serait le dispositif pour le fermer ? ». C'est vrai, il y a des espaces que l'on ferme et des espaces que l'on ouvre.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Et les verrières ?

M. PATRICK BERGER : Je vais vous montrer le dessin, la coupe longitudinale.

Encore une fois, il y a là la rue de la Cossonnerie ; le parc est ici. On est dans le sens de la longueur. En bleu, ce sont les éléments que nous allons toucher. Pourquoi ? Actuellement, il y a des systèmes de verrières, qui sont comme ceci. Vous reconnaissez la silhouette. Nous pensons que le trou, en bas, est trop étroit.

Depuis le début, on cherche à agrandir en haut et agrandir en bas, faire respirer tout cela. C'était bien à une époque, mais aujourd'hui, ce sont 50 millions de personnes par an.

Quelqu'un dans la salle me disait que c'est la population de l'Italie, par an, tout de même. Il faut se remettre à l'échelle. Et tout le monde a envie d'y respirer. On arrêterait le projet, cela ne toucherait pas, bien sûr, aux commerces existants, d'autant plus que l'on abrite au-dessus. On retirerait ces surfaces de verrières en bleu, donc on agrandirait de là jusqu'ici. Vous remarquez qu'il y a là une circulation pour les commerces.

Ces façades-là seront refaites, et feront l'objet d'un projet.

UN INTERVENANT : L'espace des créateurs ?

M. PATRICK BERGER : Cela ne s'arrête pas, vous voyez : le parc, une haie, une grille, et ensuite on ne voit plus rien, actuellement.

On voudrait, ici, trouver un moyen d'amorcer une descente vers les niveaux bas, donc le rectangle rouge. Cela peut aussi avoir un intérêt s'il pleut, les personnes peuvent se mettre là, dans le jardin.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : L'heure tourne. Des mains se lèvent, on va essayer de faire en sorte que toutes les questions soient enregistrées ce soir. Pour les réponses, cela demandera peut-être un peu plus de temps que ce soir.

UN INTERVENANT : Je reprends ces problèmes de circulation, et en particulier ceux qui sont liés aux flux tels qu'ils existent actuellement. Même s'il y a une réadaptation, et une réappropriation du site quand il sera terminé, je pense que l'attrait des circulations est aussi un point important.

Or actuellement (je me trompe peut-être) mon impression est que l'accès sympathique est l'accès vers le jardin, et qu'avec l'accès traditionnel actuel, par exemple (vers le bas, le forum, et non pas dans les nouveaux bâtiments) on reconstitue d'une certaine façon l'espèce de tuyau absolument horrible, qui sert actuellement à emmener les voyageurs potentiels de la rue Lescot au troisième niveau du sous-sol.

Je souhaiterais que ce point, abordé par beaucoup de personnes dans cette salle : savoir par quel bout se fait la circulation, ce qui est très lié à la façon dont les escaliers seront faits et au caractère agréable de la circulation, soit un sujet très particulier de la concertation, qui donne lieu à des réunions très spécifiques.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Je crois que c'est très lié au problème des circulations verticales, sur lequel nous avons un groupe de travail, le 15 novembre. Cette question ne peut évidemment pas être éludée, dans la conception du bâtiment ensuite.

MME MICHELE COLLIN, ASSOCIATION ATELIER DES HALLES : Comme beaucoup d'associations, j'espère que la démocratie représentative et la démocratie participative ne sont pas antinomiques, et que des groupes de travail pourront continuer, y compris en période électorale, parce qu'on nous a donné un timing d'enfer, au début. Monsieur DANON nous a donné un timing terrible.

Il va bien falloir que l'on puisse continuer à travailler, particulièrement sur cette question dont Jean-Pierre MARTIN, Elisabeth BOURGUINAT, et Monsieur, ont parlé ; l'interface entre le jardin et le patio ou le forum.

J'ai lu votre texte avant de venir ; il y a des concepts vraiment intéressants, cette idée d'abri urbain, de bâtiment orienté, vous venez de le rappeler. Dans votre texte, vous insistez beaucoup sur l'interpénétration du jardin et du forum. Je reprends des termes : « l'abri urbain, l'intégration, les activités tournées vers le jardin, l'articulation de l'espace végétal et architectural », ce sont vos mots.

Vous ajoutez une entrée au jardin, qui donne un accès direct. C'est là que vient mon interrogation : vous mettez une entrée au jardin, vous dites que ce n'est pas une gare ; c'est une gare, hélas ! Beaucoup de gens craignent que ce jardin ne devienne un espace de flux, et pas un espace de repos et de calme ; ce mot est important aussi, dans votre vocabulaire.

Je vous ai bien entendu dire qu'il y aurait 15 mètres gelés. Dans votre présentation, continuellement, il y a une ambiguïté. Tout d'un coup, on voit la prairie qui rentre carrément dans le forum, ou tout d'un coup, il y a cet intervalle de 15 mètres et on ne sait pas ce qui s'y passe.

Donc, il y a cette sorte d'ambiguïté et d'indéfinition, une espèce de no man's land où l'on ne sait pas bien ce qui se passe. Vous avez un peu répondu tout à l'heure qu'il fallait articuler deux projets. C'est pourquoi on voudrait continuer, en groupes de travail, à travailler sur cette articulation jardin/forum.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Bien. Monsieur LE ROY me demande la parole. Je vous la repasse après, Madame.

M. THIERRY LE ROY : Je voudrais parler le plus brièvement possible, pour dire que ce soir ce n'est pas une réunion de concertation, ni d'organisation de la concertation ; donc concentrons-nous si l'on peut sur les questions adressées à Messieurs BERGER et ANZUITTI, qui sont là.

Je dirai simplement un point sur les questions de concertations qui ont été posées. Je comprends qu'il y ait une anxiété, du fait que la concertation sera handicapée par la campagne électorale ; je dis simplement la position du garant sur ce sujet.

Je considère qu'il n'y a pas de concertation sans responsables, et pendant la campagne électorale, vous aurez du mal à avoir des responsables en face de vous.

Ensuite, je défendrai tout de même qu'il y a un temps nécessaire, suffisant, pour la concertation. Si la campagne électorale prive du temps nécessaire, il faudra le trouver ensuite.

M. PATRICK BERGER : Je vous dirai simplement, Madame, qu'il n'y a pas d'ambiguïté, que j'ai déjà répondu à cette question tout à l'heure. Je vous ai fait part de l'intention de ce projet, du projet de ce projet, c'est-à-dire de faire communiquer, qu'il y ait un lien entre le parc et cet espace abrité.

Je voudrais revenir là-dessus, mais ce sont des convictions personnelles du projet que l'on a donné, c'est effectivement une gare, mais aussi une activité commerciale très intense, et c'est aussi un espace public, à l'échelle du quartier, mais aussi à l'échelle de Paris.

Il y a ces différents enjeux, dans ce projet.

Je pense que soit on réussit le lien entre le niveau - 3 et le niveau 1^{er}, on se donne les moyens de le réussir, on crée ce lien, cette continuité ; soit cela reste dans la situation actuelle, deux mondes qui s'ignorent, et cela se sent. C'est ce qui crée, je pense, le désagrément que l'on a sur ce site.

Il y a le centre commercial d'un côté, la gare de l'autre côté ; des commerces d'un autre côté. Dans le projet, nous avons essayé de prendre la réalité telle qu'elle est, et de créer un lien. C'est ce que nous essayons de faire, que ce lien, cet espace abrité, soit à l'échelle de cette urbanité, et de le réussir le mieux possible.

Je redis une chose que j'ai dite tout à l'heure : à y regarder de près, vous avez toujours des abris dans les jardins, au parc nous avons fait des serres où les gens s'abritent, à Barcelone la notion d'abri existe.

Dans les espaces urbains, à une autre échelle, il y a toujours des espaces abrités entre les fonctions abritées et le parc. Vous avez des galeries autour du Palais Royal ; avant, vous aviez des galeries sur la rue de Rivoli. Il y a toujours un espace intermédiaire. Vous avez des galeries abritées, des portiques abrités, sur la Place des Vosges.

Donc, cette notion d'abri nous semble justifiée, entre une activité commerciale et le parc. Je dis que ce n'est pas une gare, dans le sens : pas seulement une gare.

Je redis qu'il y a une question de méthode, dans un projet. Il est évident qu'il faut faire les choses dans l'ordre. Sinon, on n'aboutit pas. Sur la bande des 15 mètres, ce n'est pas ambigu.

Le meilleur moyen, nous semble-t-il, pour régler (ce sera nécessaire) cette relation dans ce projet, c'est de le faire quand nous serons bien avancés, sur les choses sur lesquelles nous devons passer notre énergie en priorité. Franchement, que ce soit 12, 10, 9, ou 15 mètres, ces mesures peuvent être réelles ; lier un espace, abriter un jardin, ce n'est pas le Pérou, sauf si l'on se fixe là-dessus, tout de suite, pour en faire un lieu de tensions.

Pour nous, du point de vue de la méthode, c'est la meilleure chose, et on le regardera le moment venu. Cela ne gêne en rien l'avancement des deux projets.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Madame m'a demandé la parole, depuis un moment, déjà !

M. PATRICK BERGER : Avec David MANGIN, bien sûr, le moment venu ; je rappelle que cette bande des 15 mètres est sur le projet de David MANGIN.

UNE INTERVENANTE : Bonjour, j'ai une question très simple concernant la canopée, pour des personnes qui travailleront dans le forum. C'est peut-être une question bête, je la pose quand même.

Vous expliquiez tout à l'heure qu'il y aurait de l'air, des flux, dans la canopée ; mais par exemple au mois d'août, quand il y a eu la canicule, pour les gens qui travailleront là, est-ce que cela va devenir un four ? Comment cela évoluera-t-il au niveau de l'air ? Y en aura-t-il assez ? Pouvez-vous nous expliquer ?

Je voulais aussi vous féliciter pour cette forme vraiment adaptée à la philosophie ; entre autres, pour nous, les sources, c'est très visuel, et vraiment très adapté pour nous. Merci beaucoup.

M. PATRICK BERGER : Merci. Je voudrais vous dire que ce n'est pas une verrière, j'insiste là-dessus, on n'est pas en train de faire une serre.

Le complexe vitré qui est ici présentera trois couches successives, on ne fera pas une serre créant un effet de serre à l'intérieur. Nous devons résoudre le problème de la luminosité, avec l'abri, et comme je l'ai dit tout à l'heure, ce ne sera pas un vitrage transparent comme le Grand Palais.

On va traiter un réglage de luminosité, pour régler ces questions de confort climatique.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Essayez de poser des questions courtes.

MME DOMINIQUE GOY-BLANQUET, CONSEIL DE QUARTIER DES HALLES : Je vais essayer d'être brève.

Je voudrais quand même revenir brièvement sur ce que disait Michèle COLLIN, parce que la question de l'interface a occupé une grande place dans la concertation, pendant un an. Donc, c'était en effet une question très sensible. Les concepts que vous présentez sont très intéressants, mais un ou deux petits points nous inquiètent. Vous nous dites : « Il ne faut pas s'inquiéter, on trouvera une transition ». Une des inquiétudes est : est-ce que la transition des 15 mètres, ce sont 15 mètres de terrasse ? Cette question a beaucoup été agitée.

L'autre point qui fait que l'on s'inquiète légitimement est que vous nous avez parlé, très bien, de l'orientation du regard vers les monuments, mais vous nous dites quand même aussi (et c'est parfaitement compréhensible, mais ce n'est pas forcément ainsi que l'on conçoit le jardin) que bien entendu, les cafés (le café du 21^{ème} siècle, le café littéraire), donnent sur le jardin.

C'est une conception du jardin qui est là un peu pour le bien-être des gens installés dans les cafés plutôt que pour les occupants du jardin dans sa gratuité, et comme le disait Michèle COLLIN, dans son calme.

M. PATRICK BERGER : Madame, je me suis beaucoup expliqué sur la question de la transition. Je ne peux vous dire que des choses concrètes et tangibles. Après, vous direz que vous aimez ou que vous n'aimez pas.

Je suis le co-concepteur du Parc Citroën-Cévennes ; nous avons bien réfléchi à cette question. Vous avez une grande dimension, le parterre, qui est à l'échelle de Paris ; et des petits jardins, les jardins sériels, qui sont à une autre échelle.

Encore une fois, je ne suis pas le concepteur du parc, mais tel que l'on a vu le bâtiment, dans sa relation au parc, il y a une grande dimension (l'échelle parisienne) qui est la mise en perspective, comme je vous l'ai expliqué ; et une autre échelle, celle des gens qui vivent dans le quartier. Il faut régler ces deux échelles.

Sur la question de l'interface, ce sera programmé le moment venu.

Je le répète une troisième fois : il faut que l'on avance en priorité sur l'assurance du bâtiment. On a suggéré, de notre côté, puisqu'on fait un arc qui se déploie, que l'on n'ait pas de constructions à proximité de cet arc de 100 mètres. Ensuite, on a reçu une entente avec David MANGIN sur le fait que les masses végétales, les arbres, soient sur les bords et viennent s'avancer là où se trouvent le café du 21^{ème} siècle et le café littéraire.

Il y a deux dimensions dans ce projet, comme dans le bâtiment, et si l'on ne fait que l'une ou que l'autre, c'est raté.

M. ALEXANDRE MAHFOUZ, COLLECTIF BEAUBOURG LES HALLES : Excusez-moi, juste une question. Les entrées dont vous avez parlé : Rambuteau, Berger, Lescot, serviront comme des sorties ? Des sorties de métro, en même temps ?

En tant que commerçants de surface, nous sommes satisfaits, mais le problème est que vous dirigez les gens vers le 1^{er} arrondissement. Où les gens qui vont vers le 3^{ème} et le 4^{ème} arrondissement sortiront-ils ? Pouvez-vous nous l'expliquer ?

M. PATRICK BERGER : Il y a trois manières de sortir, et trois manières de rentrer. Soit on veut aller directement du métro dans Paris, et des sorties sont directes. David MANGIN pourra le présenter, parce qu'il a eu un mandat sur cette question.

Si à minuit et demie, je veux rentrer dans la périphérie et prendre le métro, je vais aller directement au métro, sans traverser le forum, parce que je suis pressé, l'accès est plus rapide. Il y a une deuxième sortie : je sors en traversant le forum, je prends le temps de voir les commerces...

(Commentaires dans la salle)

Ces sorties ne sont pas dans notre mission.

M. LABORDE : Bonsoir...

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Attendez, Monsieur LABORDE, permettez-moi de dire un mot. Je propose que l'on se concentre sur la mission qui a été confiée à Patrick BERGER, même s'il y a des interconnexions avec le reste, pour la suite de notre discussion.

Par ailleurs, il est plus de 20 h 30, je vous propose d'un commun accord que nous terminions à 21 heures au plus tard, ce qui m'amène à vous demander d'être concis et à Patrick BERGER de répondre aussi de manière concise.

M. ANDRE LABORDE, GIE DES COMMERÇANTS DU FORUM DES HALLES : Vous pensez bien que nous sommes très intéressés au projet, et aux flux également.

Ce projet est intéressant, bien pour le quartier, bien pour Paris, bien pour la renommée de la capitale. De ce point de vue-là, félicitations.

Maintenant, nous avons quelques questions et vous avez peut-être lu nos contributions, et celles de toutes les associations qui sont intéressantes.

Nos contributions portaient sur deux thèmes, celui de l'air libre et du soleil, c'est ce que nous avons actuellement avec la place basse, et celui de cette passerelle, qui nous avait été présentée et qui nous paraît assez incongrue.

Sur le sens que vous donnez au projet, c'est fantastique et nous l'avions réclamé. Aujourd'hui, nous avons un projet avec un sens.

Sur le fond, notre problème est que nous n'avons plus l'accès à l'air libre vertical et vous nous le proposez en oblique ; c'est intéressant et même astucieux. Nous serons très attentifs à cet arc de 100 mètres, à cet espace et à cette qualité d'ouverture. Vous nous protégez de la place, mais l'air libre et le soleil sont quand même quelque chose d'extraordinaire dans ce quartier. Nous y comptons aussi.

D'ailleurs, nous faisons tous les ans « les terrasses du forum », qui sont très appréciées. Nous avons petit à petit végétalisé ce qui était très minéral. On ne peut qu'apprécier cette relation du dessus et du dessous que nous réclamons depuis longtemps.

Mais, cette orientation vers le jardin sera très importante pour nous au niveau de l'air et du soleil. Pour les flux, nous avons une grande question, car toutes les études faites jusqu'à maintenant montrent le contraire, peut-être que 2 ou 3 % arrivent par le jardin alors que tous les flux viennent de Lescot, Berger ou Rambuteau.

Tout cela rejoint le problème de l'axe du jardin, de la composition du jardin, car s'il n'y a pas d'axe dans le jardin, il n'y a pas de passerelle.

Nous serons très attentifs à ces deux sujets, au-delà de la forme : l'organisation du chantier, la qualité du respect des commerces et la continuité de leur activité. Si cela n'était pas bien organisé, vous auriez beau réaliser un très beau projet, cela pourrait se terminer par une très grande déception pour tout le monde. Ce forum comporte 3.200 employés, 180 commerces.

Il est évident que la réussite sera de faire en sorte qu'au bout du compte tout le monde soit satisfait. Nous serons très attentifs sur tous ces points et nous vous remercions de ce projet.

M. FABRICE PIAULT, ASSOCIATION TAM-TAM : D'abord une remarque, car à plusieurs reprises Monsieur le Garant a dit que ce n'était pas le lieu de parler de l'organisation de la concertation. En théorie, je suis d'accord mais le problème est que l'on nous a fait le comité de concertation pour décider de la suite de la concertation avant la présentation du projet. Cela explique la difficulté qu'on a ce soir.

J'aimerais bien, maintenant que nous avons eu la présentation du projet, qu'une réunion soit prévue pour aborder la suite et l'organisation de la suite.

Précisément, et c'est l'un des grands mérites du projet lauréat, il donne du sens à l'ensemble, ce qui manquait pour diverses raisons que je ne vais pas redevelopper, nous avons déjà l'occasion de le faire, Je me félicite comme tout le monde qu'il ait été lauréat.

Il invite à repenser conceptuellement l'ensemble, cela ne veut pas dire tout refaire, mais quand même, notamment avec cette idée charnière de faire rentrer le jardin dans le forum. Je ne vais pas faire de la paraphrase, mais c'est à la fois le faire entrer physiquement et visuellement, ce que l'on voit avec les vues de hauteur, le faire entrer symboliquement avec un projet très développement durable.

Or, finalement, jusqu'à présent toute la concertation s'est développée avec deux aspects séparés, le bâtiment et le jardin. Le jardin était autocentré et le bâtiment étant quelque chose à partir duquel on pourrait essayer de réunifier l'ensemble.

Je pense que c'est essentiel, et là c'est vraiment un appel à la ville.

Comme le disait Olivier PERAY, et je suis d'accord, ce projet ouvre tout un espace de rêves, de fantasmes pendant un an. Dans un an, on rêvera sur ce qui sera fait, mais du point de vue de la concertation, les choses seront bouclées avec le permis de construire.

Donc, on a un an pour penser autrement et ce n'est pas prévoir un groupe de travail circulation verticale à telle date, et un groupe travail jardin à telle date, chaque fois avec un interlocuteur différent, mais c'est se donner les moyens de relier tout cela.

Je donnerai juste trois exemples qui correspondent à nos préoccupations. Sur la question de la sortie du fond, car vous avez parlé des flux, mais on a surtout parlé des flux en surface et assez peu des flux qui viennent du métro.

J'aimerais savoir si vous avez pensé à autre chose en termes d'irruption vers la surface, car cette porte au fond de la place est la principale, que les escalators prévus sur les côtés.

Je pense à des passerelles qui permettraient de prendre les flux à différents niveaux, et pas seulement en haut ou au fond, et de les amener à un autre endroit du forum ou des traversantes. Un peu à la limite dans le principe ou dans l'esprit de ce qui a été fait à Roissy 1, même si la réalisation est autre chose, c'est-à-dire des choses qui permettent de

passer autrement et de donner d'autres axes de circulation et donc de faire émerger le fond.

J'ai l'impression dans ce que j'ai vu pour l'instant qu'on ne change pas tellement le rapport entre le fond et la surface.

Soit vous avez avancé sur ce sujet, et cela m'intéresserait de le savoir, soit ce n'est pas le cas et je trouve que ce doit être l'un des axes de réflexion et de concertation dans les mois à venir.

Je pense que ce genre de réflexion pourrait répondre en partie à la question de la passerelle. Je ne vois aucun intérêt, et l'histoire de la passerelle et ce qui va avec, c'est-à-dire la traversée du jardin, l'axe longitudinal du jardin n'a pas de sens par rapport à votre projet. On fait entrer le jardin, on n'a pas besoin de faire rentrer les flux.

Si c'est bien faire rentrer le jardin, on le fera mais pour faire rentrer les flux dans le jardin, cette passerelle n'a pas de sens.

Il est plus intéressant que les gens débarquent sur les côtés, s'ils viennent du fond par exemple ou d'un niveau intermédiaire, par exemple aux angles, de la Canopée et de la rue Berger, même chose côté Rambuteau, avec des transversales plutôt que de les faire débarquer au beau milieu du jardin.

Cela m'amène à la troisième chose. En fait, on voit bien quand vous faites la vue aérienne notamment en nocturne que cet axe est restitué. On en a beaucoup parlé dans les autres réunions, notamment au moment du cahier des charges. Cet axe va de la Défense à Bastille, cette sorte de grand axe parallèle à la Seine, Royale, Champs Elysées, les Tuileries, etc. Il existe en fin de compte, on le voit.

Qu'a-t-on besoin de rajouter un axe central au milieu du jardin ? Pourquoi cet axe ? C'est un axe symbolique, car en termes de circulation on ne peut pas passer à travers la Bourse du commerce, en tout cas pas avant un certain nombre d'années. On ne passera pas non plus à travers Beaubourg.

De toute façon, il y a des ruptures de flux. Donc, l'important à travers votre projet sous réserve qu'on arrive à le mettre en œuvre dans le jardin aussi, en fait, on préserve cette continuité, mais les flux sont latéraux, rue Berger et rue Rambuteau. On n'a pas besoin de cet axe central.

Donc, j'aimerais bien aussi que dans les axes de réflexion, on remette cette question sur le métier de l'axe central du jardin, qui est une véritable plaie pour arriver à avoir un jardin correct.

Tout cela plaide pour qu'il y ait une réunion qui discute de la manière de se concerter autour de cela. Notre problème n'est pas de discuter avec un adjoint précisément, mais on a besoin d'avoir la Ville prenant globalement les choses en mains.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Ne vous énervez pas comme ça. Faites baisser un peu la tension.

M. FABRICE PIAULT : J'insiste, car cette histoire dure depuis un an. Je termine simplement là-dessus. On a un projet qui nous invite à penser globalement les choses, s'il vous plaît que la Ville pense globalement à tout.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Mais oui, Monsieur PIAULT, comme vous le savez, nous sommes nuls à la Ville. Cela fait 6 ans que j'entends cela.

M. FABRICE PIAULT : Non, mais vous bottez en touche et chaque adjoint gère son dossier, Denis BAUPIN les siens, Jean-Pierre CAFFET les siens, et Yves CONTASSOT les siens. A quel moment, met-on tout cela ensemble pour mettre en œuvre ce type d'approche ?

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Le moment viendra, Monsieur PIAULT, ne vous énervez pas ainsi. J'ai l'impression qu'on revient sur des discussions sur le cahier des charges. Je ne sais pas si vous avez assisté à toutes les réunions, on revient un peu en arrière. C'est de bonne guerre.

M. PASCAL GALLOIS, DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE DU CENTRE : Une question sur la répartition des espaces. Tout d'abord, félicitations aux architectes pour le travail effectué sur la présentation du conservatoire et une première réflexion d'ensemble qui vient de l'équipe administrative et des parents d'élèves.

Il serait important de prévoir le local administratif au centre du conservatoire, par exemple faire basculer l'espace N°4 dédié à l'art dramatique avec l'espace N°10 dédié à l'administration, pour des questions de fonctionnement pédagogique mais également de sécurité. Il faut que l'équipe administrative, le directeur des études et moi-même, soient véritablement au centre de ces espaces. S'il y a un accident, ce que l'on n'espère pas mais c'est déjà arrivé malheureusement, nous devons être atteints tout de suite.

M. JEAN-FRANÇOIS DANON : Deux points pour vous rassurer, demain il y aura une réunion avec la Directrice des affaires culturelles avec la présentation du projet. Ces aspects très précis de locaux entrent dans l'avant-projet.

MME DOMINIQUE GOY-BLANQUET : Je voudrais poser une question à M. BERGER, j'ai bien compris que la notion des 11 mètres et de la Canopée était importante, mais il n'empêche qu'on va devoir mettre trois niveaux (rez-de-chaussée, R1 et R2) dans ces 11 mètres. Ainsi, on aura des blocs d'environ 3 mètres de hauteur sous plafond pour les salles de musique, d'art dramatique, musique de chambre, etc., cela peut être relativement bas.

Est-ce que l'emplacement du conservatoire et des différents cafés vous a été imposé pour mettre les deux cafés qui donnaient sur le jardin ? A de nombreuses réunions, on avait justement demandé que le conservatoire donne dans le jardin pour de nombreuses raisons que vous comprendrez aisément par rapport aux enfants.

Vous dites que le flux le plus important viendra de la rue Berger, c'est aussi l'entrée du conservatoire, donc l'entrée des 1.000 enfants parfois très jeunes. Ne craignez-vous pas des conflits justement dans ces flux entre une population qui va aller vers le café, vers la brasserie, et une population plus jeune qui va aller vers le conservatoire ?

On avait aussi demandé des proximités entre le conservatoire et la bibliothèque. Cela va peut-être être discuté dans les réunions avec la DAC. Ce sont souvent les mêmes personnes qui utilisent ces deux structures. Là, elles sont carrément à l'opposé, nécessitant aux enfants de passer par tous les flux commerciaux, ce qui n'est pas une très bonne chose.

Cette notion de hauteur sous plafond, cette notion de connexion des différentes structures culturelles et le positionnement nous interrogent.

M. PATRICK BERGER : D'abord, je voudrais continuer ce projet en ayant une règle du jeu. Aujourd'hui, nous vous présentons le projet que nous avons conçu pour le concours. Il est ce qu'il est, mais c'est celui que nous avons conçu.

On ne nous a pas imposé un café sur le parc. C'est notre conception en tant qu'architectes dans notre projet, c'est comme le fait d'abriter. C'est la position naturelle d'un café sur un parc, face à la pyramide du Louvre et il marche très bien.

Ce sera la position naturelle d'un café qui va certainement se situer sur le Grand Palais, sur l'espace public. C'est la position naturelle des cafés qui marchent le mieux, à l'angle de la rue Montorgueil...

(Commentaires dans la salle).

M. JEAN-PIERRE CAFFET : A quoi servirait de mettre un café qui ne marche pas ? Je vous renvoie la question.

M. PATRICK BERGER : Il nous a semblé que c'était la position la plus appropriée de prendre un café face à un parc. Même sur les Jardins des Tuileries, des cafés sont près du petit bassin. C'est même très pratique comme lieu de rencontres ou quand les enfants jouent un peu plus loin.

Nous avons nommé le projet « forme à l'équilibre ». Vous m'avez demandé d'être concis et je vais l'être, il est hors de question pour nous, architectes, de nous retrouver entre le marteau et l'enclume par rapport à tous les acteurs de ce projet. Il faudra bien trouver l'équilibre.

Oui, Madame, vous avez raison, il y a des conflits sur le site. C'est un lieu de conflits, car il y a beaucoup d'acteurs, beaucoup d'énergies et beaucoup de forces. Nous pensons qu'il faut pacifier le site, et c'est le caractère donné à ce projet. La meilleure manière de le faire est d'équilibrer. C'est pourquoi je compte sur Monsieur LE ROY et également les actions que vous aurez avec la Direction de l'architecture et tous les acteurs.

Vous avez cité, Monsieur, les passerelles de l'intérieur, mais il y aura d'autres forces. Le centre commercial devra fonctionner et aura aussi ses demandes.

Nous souhaitons aboutir à une forme à l'équilibre, mais cela ne se résoudra pas en étant au milieu avec des partisans d'un côté et de l'autre. On fonctionne selon un programme qui doit trouver l'équilibre.

Une fois ce programme établi au fur et à mesure de l'échelle d'avancement, nous essaierons de trouver la forme la plus appropriée, la plus optimale, la plus intelligente, la plus sensée.

Je voudrais simplement dire cela ce soir : c'est notre projet de concours. Mais, nous n'ignorons pas qu'il existe des conflits sur le site, il faudra trouver l'équilibre afin que nous puissions travailler sereinement.

Enfin, je répète qu'il faut faire les choses dans l'ordre, par méthode. C'est très important dans cette affaire.

Quant au conservatoire, une dernière chose, je vous invite à visiter le conservatoire de la RATP que nous avons réalisé. Nous connaissons un peu le sujet. Vous pourrez vérifier s'il répond aux valeurs d'usage attendues pour un conservatoire.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : En tout cas, il aura été dit ce soir que ce n'est pas moi qui ait imposé l'emplacement du café, c'est-à-dire près du jardin.

(Commentaires dans la salle)

M. OLIVIER PERAY : Une petite précision, Monsieur DANON, vous vous êtes présentés comme la maîtrise d'ouvrage, allez-vous assurer cette maîtrise d'ouvrage jusqu'à la livraison du projet ou un moment donné, allez-vous déléguer à une SEM ou à quelque gestionnaire ce projet ? Dans ce cas, comment notre conversation pourrait-elle se prolonger ?

De plus, il n'y a pas que la forme mais le fond et Monsieur BERGER y a fait allusion. Il n'y a pas que l'interface avec le jardin, mais aussi une interface avec la gare RATP (première gare de France) qui est sous les pieds de votre projet. Ce n'est pas qu'une contingence mais le fond de la question, et pas seulement pour les questions de sécurité, mais bien pour les questions d'humanité, de convivialité, d'urbanité.

Comment la pertinence de votre projet pourrait, maintenant que nous le connaissons, se prolonger, se concilier avec la réfection des espaces dévolus à la gare RATP : il n'y a pas que la sortie Marguerite de Navarre ?

A un moment donné, on a évoqué la possibilité d'amener la lumière jusqu'aux voies souterraines ; ce qui me paraît un peu difficile, mais le flipper est juste sous ces grands espaces que vous libérez et que vous couvrez. On a compris qu'il sera toujours aussi bas de plafond, beaucoup d'entre nous le prennent tous les jours.

Comment envisagez-vous éventuellement de réfléchir ?

J'espère que vous n'aurez pas une troisième équipe de maître d'ouvrage à concilier, que l'équipe Mangin Seura prolongera sa réflexion et sa réalisation à cet endroit.

Je voulais vous demander votre avis là-dessus.

M. PATRICK BERGER : Je répète bien que le projet que je vous montre ce soir était le projet d'un concours. Les architectes travaillent sur un programme très précis. On nous confie une mission dans un certain cadre.

Tous les confrères qui ont participé à ce concours souhaitaient retrouver la lumière naturelle en bas. Le problème est que c'est strictement impossible au niveau de la sécurité incendie.

La Ville qui conduit différentes études sur différentes missions nous a bien rappelé que pour l'instant il fallait nous concentrer dans le cadre donné.

Pour l'instant, nous n'avons pas engagé, et ce n'est pas dans notre mission... A un moment donné, tout le monde a un peu rêvé d'introduire la lumière naturelle en bas. Ce n'est pas possible par rapport à la structure existante et aux questions d'incendie. La question de l'incendie est importante.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Primordiale.

M. LIONEL FAVIER, MIEUX SE DEPLACER A BICYCLETTE : L'un des éléments que je voulais rappeler a été soulevé. J'avais trouvé très intéressant au départ de pouvoir faire pénétrer la lumière naturelle jusqu'aux voies ferrées, comme c'est le cas dans la nouvelle et magnifique gare centrale de Berlin.

C'est dommage qu'il y ait des éléments techniques qui empêchent que la lumière que permettait cette Canopée ne puisse pas pénétrer jusqu'aux voies. C'est une gare et pas seulement un centre commercial, qui a été traité uniquement sous son aspect fonctionnel. Ce n'est pas pour rien qu'on l'a surnommée « le flipper ». Je trouve cela dommage.

La deuxième question que je voulais poser sur l'architecture concerne l'interface avec le bâti ancien d'avant Haussmann, c'est-à-dire le bâti qu'on trouve sur la rue Saint-Denis, à savoir un bâti dans la verticale, des bandes étroites.

Willerval avait très bien réussi avec son jeu de parapluies à des hauteurs différentes à se marier avec ce jeu vertical.

Puisque vous avez porté l'accent sur l'horizontal, comment comptez-vous traiter les supports ? Seront-ils traités uniquement sous un aspect fonctionnel ou auront-ils une qualité architecturale spécifique ? **Quels supports** verticaux entre les différentes couches de la canopée.

M. PATRICK BERGER : Tout d'abord, l'architecture d'Haussmann que vous décrivez est une architecture de logements.

M. LIONEL FAVIER : Je parle surtout de l'architecture très haussmannienne.

M. PATRICK BERGER : Cette architecture correspondait à une époque, avec une certaine conception de l'espace public, mais qui abritait essentiellement de l'habitation.

Sous Haussmann, on a fait aussi des édifices publics avec des dômes, des coupes, qui se distinguaient de l'architecture et des gabarits d'habitation. C'est le cas ici, c'est un bâtiment public qui va se distinguer de l'ordonnance.

La partie verticale de 4 mètres de hauteur est une partie de vitrine pour les usages en périphérie. Elle va être régie en fonction de l'usage, commercial, culturel ou autre. Il faudra trouver ensuite un cahier des charges qui règle un caractère unitaire de l'ensemble qui se situe au niveau des enseignes.

M. LIONEL FAVIER : Je parlais surtout des supports. Quelle était la qualité architecturale esthétique des supports ?

M. PATRICK BERGER : Ce sont des vitrines.

M. LIONEL FAVIER : Pour supporter le poids des différentes couches de la Canopée.

M. PATRICK BERGER : J'ai bien compris la question, les poteaux qui portent la structure ne sont pas visibles sur rue, où vous aurez une continuité de boutiques ou de commerces tout ouverts. Il y a un vide qui invite à rentrer. Il n'y aura pas de visibilité à l'extérieur de la structure porteuse, on la met en retrait.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : J'ai une question et deux demandes de précision.

De nouveau sur le jardin, je suis désolé mais c'est quelque chose d'important, actuellement quand on parle de la Bourse du Commerce, une allée finit dans la poussière ou dans la boue selon la saison et bute sur la guérite des gardiens. Elle ne mène nulle part.

Le projet Mangin comprend deux allées, une au nord et une au sud qui vont venir buter sur votre bâtiment et qui vont de nouveau mener nulle part. Le dialogue entre le jardin et le bâtiment ne porte pas uniquement sur la bande de 15 mètres, mais dans l'autre sens si l'on s'oriente Est-ouest et non nord-sud.

Deux demandes de précisions, vous n'avez pas répondu à la question posée sur la hauteur : est-ce que les hauteurs peuvent éventuellement être légèrement augmentées dans votre bâtiment, sans complètement modifier votre projet ?

Une question concernant la passerelle, on a un exemple de passerelle à 50 mètres d'ici, fermée depuis des années, car le sport préféré des gens qui passaient sur cette passerelle était de jeter des canettes sur les passants en dessous ou de leur cracher dessus.

Comment envisagez-vous d'éviter ce genre de désagréments sur votre passerelle ? Cette activité étant plus intéressante puisqu'il y a trois niveaux, ce sera sans doute plus amusant.

La passerelle est-elle absolument structurelle, obligatoire dans votre projet ?

Dernier point pour appuyer les propos de Fabrice PIAULT, on ne peut que regretter l'absence de Monsieur CONTASSOT ce soir. Il aurait été préférable qu'il entende tout ce que l'on avait à dire sur le jardin. Je croyais qu'il devait venir, il est absent et c'est bien dommage.

M. PATRICK BERGER : Sur la passerelle, on peut faire un scénario très dramatique, mais on peut aussi faire un scénario très optimiste. Je vais vous parler très directement, on s'est déjà rencontré.

Je parle de choses concrètes, sur le viaduc des Arts, il y a des ponts et des passerelles. Cela a été conçu en 1987, et je n'ai jamais entendu parler de gens qui jetaient des canettes par dessus.

A partir du moment où une chose est bien faite, qu'elle est visible et bien conçue, par tempérament j'ai confiance. Effectivement, si dans un tel coin avec plein de petits recoins ou autres, cela se termine par des canettes, et tout le monde le sait.

Soit on pense qu'il y aura un problème de sécurité, on fera comme dans de nombreux projets, on trouvera des garde-corps assez hauts vitrés, comme on le fait à proximité des crèches. Soit on aura confiance dans le dispositif.

(Commentaire dans la salle).

J'ai bien compris, cela fait six interventions qui vont dans ce sens, mais pour l'instant, encore une fois nous avons nos projets, et nous avons des raisons pour cela. Je pense qu'il est important d'avoir une liaison directe depuis l'extrémité de ce parc jusqu'au bout pour avoir ces 450 mètres directs. Je ne peux vous donner de meilleures raisons.

Certes, il y aura un réglage. Pour l'instant, l'édifice est compris entre 11 et 12 mètres. On est au stade de l'esquisse. On règlera les hauteurs nécessaires du bâtiment dans la ligne générale de notre parti architectural.

(Questions de la salle relatives aux allées).

M. JEAN-PIERRE CAFFET : On ne va pas régler les problèmes du jardin ce soir.

Je vais suivre le conseil de Fabrice PIAULT, je vais faire en sorte que la Ville soit présente, en tout cas moi je le suis, et nous allons avancer ainsi. Mais, ne me demandez pas de résoudre ce soir le problème des deux allées latérales du jardin, je ne le ferai pas.

UN INTERVENANT : Une petite remarque courte à perspective, vous avez évoqué votre souci tout à fait légitime d'équilibrer dans le projet différentes oppositions ou différents intérêts. Je suis un peu inquiet de vous entendre parler de centre commercial

exclusivement, même si vous mentionnez que c'est une gare, mais on espère trouver dans ce lieu autre chose qu'un centre commercial.

Il n'y a plus le nom de forum, mais en tout cas c'est un lieu public avec, on l'espère, beaucoup d'équipements publics, peut-être encore un peu plus que ceux définis aujourd'hui, et surtout une signalétique et une disposition avec une programmation choisie, qui ne fasse pas uniquement la part belle aux commerces, même si c'est un café, cela reste un espace commercial avec des prix (les cafés gratuits n'existent pas) mais aussi aux équipements publics avec des lieux de réunions.

M. PATRICK BERGER : Il ne faut pas me faire dire ce que je n'ai pas dit. J'ai présenté le projet en rappelant que c'était un espace public, qui est une interface d'une gare, d'une grande activité commerciale, d'un équipement culturel prévu par les pouvoirs publics et d'un parc.

J'ai montré une photo de maquette, en montrant qu'il fallait programmer ce centre avec de la variété, et j'ai donné l'exemple d'une famille qui pouvait y passer la journée. Une famille ne va pas passer la journée dans une boutique. La diversité des usages présents doit faire partie de l'animation et du caractère de cet espace public.

J'ai dit que cet espace n'a pas été pensé pour une activité commerciale, mais celle-ci en fait partie, on ne peut pas l'ignorer.

M. THIERRY LE ROY : Je voudrais juste avant qu'on se sépare répondre aux inquiétudes formulées par Patrick BERGER sur la suite. D'un côté, je pense qu'il a raison d'exprimer cette inquiétude, car notre expérience a montré, c'était vrai pour le jardin et légèrement pour la phase antérieure de cette concertation, et ce n'est pas David MANGIN (qui n'est plus là) qui me démentirait, qu'on n'a pas toujours su faire la différence entre le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage. Et ce, pour ceux qui parmi nous ont animé cette concertation, les associations qui ont posé des questions.

Le décideur, c'est le maître d'ouvrage et c'est à lui que s'adressent les prises à partie, les questions embarrassantes, les questions qui lui sont adressées.

Vous avez pu avoir parfois le sentiment que vous étiez pris à partie, puisqu'on vous posait des questions. Il faut vraiment y faire attention, et c'est une discipline que nous devons nous imposer. Je le dis pour ceux qui participent aux réunions de concertation.

D'un autre côté, vous devez comprendre qu'on est dans une phase où nous avons derrière nous des mois et des mois déjà de discussions. Une certaine habitude s'est prise, et toutes les insatisfactions qui ont pu rester soit de la discussion sur le cahier des charges, soit de la discussion sur le jardin, ressortent à la première présentation que vous faites du projet.

Il ne faut pas que vous preniez ces questions comme une prise à partie, même si c'est l'apparence que les questions ont pu prendre.

(Applaudissements).

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET : Juste un mot, je trouve très important que ce projet a beaucoup de qualités qui nous permettent de réfléchir avec un œil très neuf. C'est un projet qui a énormément d'idées. Nous devons tous faire des efforts. Il va de soi qu'on ne peut pas garder tout ce que l'on a aujourd'hui, et d'abord il n'en est pas question.

Il faut beaucoup d'imagination et il faudra qu'il y ait énormément de révisions qui soient faites par rapport au jugement que nous avons pu avoir antérieurement. C'est la force de ce projet, il nous oblige à repartir sur des bases absolument neuves. Je trouve que c'est extrêmement sain, et c'est porteur de beaucoup d'espoirs.

J'ai été aussi membre du jury, on a délibéré à l'unanimité en faveur de votre projet. Je trouve que l'une des idées extrêmement importantes est justement que c'est un bâtiment bas. Il épouse finalement la forme du jardin, à un moment où il est convenu que l'audace architecturale ne peut s'exprimer que par des hauteurs, vous avez pris un parti pris tout à fait à l'opposé, je trouve cela extrêmement intelligent.

C'est le seul moyen de sortir des problèmes sur lesquels nous butons depuis longtemps. Par pitié, tenez bon sur la hauteur !

On a déjà entendu le jour même du jury, et je ne veux pas dévoiler des secrets de la délibération, des avis disant que c'était poétique mais qu'il fallait trouver davantage d'espaces fonctionnels à l'intérieur.

Evidemment, ce serait plus facile de faire quelque chose de plus haut. Vous n'avez pas choisi la solution de la facilité, et je crois que vous devez tenir bon sur cette hauteur très basse, car c'est ce qui fait la qualité de ce projet.

Vous allez avoir d'autres pressions, car on voudrait bien caler là-dedans non seulement le conservatoire, mais les cafés et des tas de choses dans un tel projet. Le programme va naturellement être bourré, on ne pourra tout mettre, et il faut absolument que vous sachiez résister à cet aspect plat qui est à mon avis l'une des très grandes qualités et une très grande originalité de votre projet.

Je plaide en tout cas en ce sens. Là où je suis, je m'exprimerai pour qu'on tienne bon sur cette ligne.

M. JEAN-PIERRE CAFFET : Il y avait un cahier des charges avec une programmation définie, donc un certain nombre de mètres carrés à faire rentrer dans un objet architectural. Les réponses ont été très différentes avec des bâtiments de hauteurs variées.

Le projet lauréat culmine à 12 mètres, je ne vois pas pourquoi, au nom de quoi et pour quelle raison, on demanderait à Patrick BERGER de doubler la hauteur par exemple.

Merci à tous, nous nous revoyons le 15 novembre.